

Les Gouverneurs à Koulouba : Assimi Goita exhorte et rassure

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 26 JUILLET 2022

1146

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Jean-Pierre Lacroix au Mali

Opération déminage



Le PM Choguel Maiga : Populiste ?



Action sociale : Aboubacar Y. Doucouré fait parler son cœur



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

25 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

456

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

541 849 Vaccinations incomplètes

1 453 630 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 216

Guéris

30 390

Décès

737

dont 14 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.17



P.24



/ Une /



Jean-Pierre Lacroix au Mali : Opération déminage

P.5

/ Brèves /



Difficultés des populations d'Ansongo et environs : IRGANDA saisit officiellement le premier ministre

P.12

Visite du médiateur de la CEDEAO à Bamako : Satisfait des acquis obtenus

P.12

Aéroport de Bamako : La direction renforce les mesures de contrôle

P.13

Action sociale : Aboubacar Y. Doucouré fait parler son cœur

P.13

RN27 : Un accident fait 1 mort et des blessés

P.14

Route de la centrale électrique de Sirakoro meguetana : Les agents demandent son bitumage et son électrification

P.14

Vulgarisation de la loi électorale : Le CNT à Ségou !

P.15

MALI/RUSSIE : La coopération dans le domaine humanitaire se poursuit

P.15

/ Actualité /



Attaques contre le camp de Kati : Terroristes ou pas, le message invite à une réorganisation du dispositif de défense nationale

P.17

Le chef d'état-major général des armées sur le plateau de l'ORTM : « Ne tombons pas dans l'amalgame. Tout le monde n'est pas terroriste »

P.18

Leçon à retenir des perturbations du bac à Kéniéba : Il faut s'éloigner de la démesure !

P.19

/ Politique /



Le PM Choguel Maïga : Populiste ?

P.23

Les Gouverneurs à Koulouba : Assimi Goïta exhorte et rassure

P.25

Demande de démission du premier ministre de transition, le M5 RFP réagit : "Ces propos sont délibérément sortis de leur contexte et manipuler à des fins malveillantes et d'infox"

P.26

Gouvernance : Le président de la transition reçoit les gouverneurs à Koulouba

P.28

Remise d'insignes, de certificats et de drapeaux aux chefs des villages et aux autorités coutumières : Assimi concrétise une vision de Mountaga Tall

P.29

/ Culture & société /



Vie artistique : Masssan Coulibaly lance son 2ème album intitulé « Mousow »

P.30

/ International /



Affaire 28 septembre : Deux nouveaux ministres sous le coup des poursuites ordonnées par Wrigth

P.31

CRIF Guinée : L'ex-DAF de la Cour constitutionnelle condamné à 10 ans, ses biens confisqués

P.32

PROJET DE DECLARATION DE COLLECTIF D'INTELLECTUELS SUR LA SITUATION NATIONALE AU BURKINA FASO

P.33

/ Sport /



Classement FIFA : Le Sénégal trône sur l'Afrique depuis 44 mois, un record !

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Jean-Pierre Lacroix au Mali

Opération déminage



Rien ou presque rien ne va entre le Mali et les Nations Unies. Les sujets à polémique, ou en tout cas qui méritent une franche explication entre l'organisation internationale et le Mali sont tout autant nombreux que délicats. Jean-Pierre Lacroix, le numéro 2 de l'Organisation des Nations Unies, secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix est à Bamako pour 5 jours en mission commando ou déminage pour trouver une solution aux relations de plus en plus tendue entre Bamako et son organisation.

On peut lister, sans être exhaustif et dans le désordre, la sempiternelle question du mandat de la MINUSMA que le Mali a, depuis des lustres, souhaité plus robuste voire placé sous le

chapitre VII sans jamais obtenir satisfaction. Il a fallu par conséquent s'accommoder de forces onusiennes, l'arme au pied, faisant plus dans l'humanitaire et les droits humains que dans les actions militaires, même défensives ou de protection. Cet attentisme, qui résulterait du mandat faible et incompréhensible par les Maliens a entraîné une totale rupture de confiance entre le malien lambda et les troupes onusiennes déployées sur son sol. Cette défiance se manifeste quelquefois par des manifestations anti-Minusma dont la dernière remonte à environ 10 jours à Gao. C'est dans ce contexte qu'est intervenu le dernier renouvellement du mandat. L'ambassadeur – Représentant permanent du Mali auprès de l'ONU, Issa Konfourou a clairement

manifesté le mécontentement voire le courroux du Mali au terme des débats en des termes inhabituels dans ce mode diplomatique où les choses se disent habituellement à demi-mots : « **Le gouvernement de la République du Mali prend acte de la résolution que vous venez juste d'adopter et qui renouvelle le mandat de la Minusma pour une année supplémentaire. Comme vous le savez, le gouvernement du Mali s'est exprimé en faveur du renouvellement du mandat de la Minusma tout en formulant clairement ses attentes et ses fortes réserves pour le nouveau mandat de la Minusma. Cependant, le gouvernement du Mali est au grand regret de constater que certaines de ses fortes réserves ont été**



tout simplement ignorées dans la version finale de la résolution que vous venez de voter. " Pour des impératifs de respect de la souveraineté du Mali, de coordination et de sécurité, les mouvements de la Minusma ne peuvent se faire qu'avec l'accord des autorités maliennes compétentes. De même, le Mali n'est pas en mesure de garantir la liberté de mouvement pour les enquêtes de la Minusma sans l'accord préalable du gouvernement. Par conséquent, le Mali n'entend pas exécuter ces dispositions malgré leur adoption par le conseil de sécurité."

Cette séquence ouvrait clairement la voie à des difficultés qui ont d'ailleurs commencé à poindre avec l'affaire des 49 « soldats » ou « mercenaires » ivoiriens arrêtés à l'aéroport de Bamako, détenus depuis plusieurs jours et considérés comme des mercenaires par les autorités maliennes. En dehors de la crispation des relations entre le Mali et la Côte d'Ivoire, cette triste affaire a mis à nu la légèreté avec laquelle la MINUSMA gère certains de ses dos-

siers.

En effet, à la question de savoir la nature des « liens légaux ou contractuels entre les militaires ivoiriens à Bamako le 10 juillet 2022, Sahel Aviation Service et le contingent allemand de la Minusma », la MINUSMA n'a pu répondre que « les éléments ivoiriens ont été déployés à Senou (Bamako) pour assurer la sécurité à la base des NSE allemands dans cette même localité au lieu de Tombouctou où

est basé le contingent ivoirien de la Minusma. Il apparaît que certaines procédures n'ont pas été suivies et la mission s'efforce de mieux comprendre comment ces disfonctionnements ont pu se produire afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent à l'avenir ». Aveu ne peut être plus complet et gêne plus grande.

■ Moctar SOW

C'est dans ce climat délétère que le Mali a décidé de suspendre « Toutes les rotations des contingents militaires et policiers de la Minusma, y compris celles déjà programmées ou annoncées ». Ainsi se trouve bloquée la relève de quelques centaines ou milliers d'hommes sur les 15.000 militaires et policiers que compte la MINUSMA au Mali. Jusqu'à quand ? Aucune date n'est fixée mais ce serait après une « réunion de coordination », qui devrait dégager un plan optimal faciliter la coordination et la réglementation de la rotation des contingents onusiens. L'expulsion du porte-parole de la MINUSMA Olivier Salgado ainsi que le fameux dossier de Wagner » seront aussi, sans doute, au cœur de l'agenda de Jean-Pierre Lacroix. Cinq jours ne seraient pas de trop pour dénouer tous ces imbroglios.

Yeah Samake



CHERS AMIS,

Je suis bien arrivé aux USA pour les vacances du mois d'août que je vais passer en compagnie de ma famille.

J'ai promis à Marissa Coutinho Samake de focaliser toute mon attention sur les enfants pendant ce moment spécial.

Merci de votre patience et votre bonne compréhension!

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



Charlamagne Tha God



Vous saurez que je n'aime pas quitter la maison pour beaucoup, mais quand je le fais, c'est généralement pour être témoin d'une grandeur comme celle-ci. Cette photo est la preuve que les meilleures collaborations créent quelque chose de plus GRAND que la somme de ce que chaque personne peut créer par elle-même. Je suis allé au Garden pour entendre les observations mondiales de Chris et Kev, mais quand le logo de Chappelle a frappé l'écran et que Dave est sorti sans prévenir, le jardin est devenu fou, lui a fait une ovation avant qu'il ne dise un mot. La merde ressemblait à la huitième décennie des années 1900 quand Michael Jackson vient de monter sur scène

et se tenait là et les gens s'évanouissaient. Je ne veux pas vous parler du matériel de l'émission parce que c'est irrespectueux de se tenir debout, mais sachez que l'emblématique Black Philosophe de Brooklyn communément connu sous le nom de @chrisrock est de retour en disant certains de mes mots préférés et a du sens de cette planète dingue comme seulement il peut et la fierté de Philadelphie @kevinhart4real a pris sa position à un tout autre niveau. C'est de loin son meilleur matériel et ça en dit long !!! L'humour est vraiment ce qui se passe quand on nous dit la vérité plus vite et plus directement qu'à l'habitude, avec tout ce qui se passe dans le monde, écouter ces 3 maîtres sabres dire leur vérité hier soir m'a étrangement fait sentir que NOUS ALLONS ÊTRE UN LUMIÈRE... mais cette chèvre ne sera pas, il n'y a absolument aucun moyen qu'elle sorte de Brooklyn Uncurried. #SeulslesTeadlinersautorisés #RockHart



Mali Actu



Le Mali est l'un des principaux producteurs d'or en Afrique et le métal jaune permet aux Mines de contribuer jusqu'à 10 % au produit intérieur brut.



Koulouba Actu



Sans bras ni mains, Mamadou Lamine Keita est un mystère de la nature. Cet élève miracu-

leux de la terminale science économique au Lycée Ba Nassou, est candidat au Baccalauréat 2022. Né le 28 juillet 2002, il utilise son pied gauche pour tenir son stylo. Et, mieux, il compose à hauteur de souhait pour tous sujets qui lui ont été proposés. Dans le cadre du baccalauréat 2022, il était le 21 juillet 2022, à l'honneur. Mme Dédéou Ousmane Sidibé, Ministre de l'éducation nationale, dans le cadre de ses visites de routines des centres d'examens depuis le lancement du baccalauréat, le lundi 18 juillet 2022, a rendu visite à Mamadou Lamine Keita, au Centre d'examen du Lycée Prosper Kamara, pour lui présenter ses encouragements et inviter tous les élèves maliens à suivre son exemple d'élève courageux et studieux malgré son handicap.



■ www.camfoot.com



Le Secrétaire Général par intérim de la Féca-foot rendu public un communiqué de clarification pour le tournoi Interpoules 2022. Il regroupera les dix champions régionaux de division 2 qui vont se battre pour être promu en Elite Two. Il a été décidé que le tournoi se déroulera durant le mois d'août dans la ville de Limbé, région du Sud-Ouest. Au terme de cette compétition, trois équipes seront promues...



■ **Ouverture Média - OM**



OM INFO : #Batouly #ANBIKO
Le champ de Maïs de cette veille dame a été détruit pour des raisons de sécurité et elle l'a bien pris en reconnaissant qu'elle était prête à tout pour la sécurité de

son pays.

Pour cela Fatoumata Niane Batouly à été touché de leur cri de coeur, elle à ainsi réagi vite en envoyant son représentant Daouda Camara pour remettre à la vieille Bassitan Diakitè et Amadou Diarra.

- Une tonne de riz chacun.
- 10 sacs de Maïs chacun
- 500 000 fcfa chacun.

Merci Batouly



Serge Daniel

@SergeDa58898703

#Mali- Banques/ Insoutenable pour des hommes d'affaires maliens! Suite à la levée des sanctions contre le Mali, des banques locales attendent tjrs une notification officielle pour le décaissement de fonds appartenant à des entreprises maliennes! Respectons et appliquons les textes!

15:35 · 25 juil. 22 · Twitter for iPhone

■ **Maliweb.net**



Maliweb.net - Route de la centrale électrique de Sirakoro Meguetana : Les agents demandent son bitumage et son électrification



■ Mohamed Guirra Soumounou



LES AFRICAINS SAVAIENT LIRE AVANT L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS L'UNIVERSITÉ SANKORÉ DE TOMBOUCTOU CONSTRUITE EN 1325 SOIT 300 ANS AVANT L'UNIVERSITÉ DE HARVARD. LES AFRICAINS DOIVENT INTERROGER LEURS HISTOIRES.

L'Empire du Mali a pris le contrôle de la ville de Tombouctou en 1325 sous le règne de Mansa Musa. Sur son initiative, il a été construit la première grande mosquée de Sankoré et Jingeray Masjid à Ber 1327. Les fondations remontent à la structure précédente 988 par ordre de notre ère juge en chef de la ville, Aqib ibn Umar ibn Mahmud. Une dame locale riche, connue pour sa richesse, finance Sankoré prévoit de transformer en une institution de formation de classe mondiale, la faculté compétitive. Il a construit la cour de la mosquée avec la même taille Kaaba à mecque, en respectant ses mesures précises. LA CROISSANCE EN TANT QUE CENTRE D'ENSEIGNEMENT

Tombouctou était depuis longtemps une destination ou un point d'arrêt pour les marchands Moyen Orient et de l'Afrique du Nord. Comme la plupart, sinon tous, les commerçants étaient musulmans, la mosquée attirait les visiteurs constamment. Le temple a amassé une foule de livres de partout dans le monde musulman, devenant non seulement un centre de culte mais aussi un centre d'apprentissage. Les livres sont devenus la marchandise la plus précieuse dans la ville et les bibliothèques privées réparties dans les maisons des érudits locaux.

Depuis la fin du règne de Mansa Musa (début du XI^e siècle), la mosquée de Sankoré a été complètement transformée en une madrasa (école coranique, ou dans ce cas des universités) avec la plus grande collection de livres en Afrique, à partir du moment de Bibliothèque d'Alexandrie. Le niveau d'apprentissage Sankoré Université de Tombouctou était supérieure à celle de tout autre centre islamique dans le monde. La mosquée a été en mesure d'accueillir 25.000 étudiants et sa bibliothèque, parmi les plus importantes du monde, il se vantait entre 400.000 et 700.000 manuscrits.

ORGANISATION

En tant que centre d'une communauté universitaire islamique, l'uni-

versité était très différente de l'organisation des universités de l'Europe médiévale. Elle avait une administration centrale indépendante de l'empereur. Elle n'avait pas les dossiers des étudiants, mais a gardé les copies des œuvres publiées par ses étudiants. Elle était composée de plusieurs écoles entièrement indépendantes. Les étudiants étaient indépendamment associés à un enseignant et les cours ont eu lieu dans la cour de la mosquée ou dans des résidences privées.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme Sankoré et d'autres mosquées de la région est divisé en quatre niveaux d'enseignement. Avec la graduation de chaque niveau, les élèves reçoivent un turban, symbolisant les connaissances acquises. L'école n'est pas laïque, un débat exclut ce qui ne peut être approuvé par le Coran. Cependant, l'éducation laïque (la géométrie, les mathématiques) est incluse et contribue au développement des personnes ayant une formation approfondie.

MEDERSA

Le premier diplôme d'enseignement (école coranique) exige la maîtrise de la langue et de l'écriture arabe, ainsi que l'image mémoire complète du Coran. A ce niveau les étudiants sont également initiés aux sciences fondamentales.

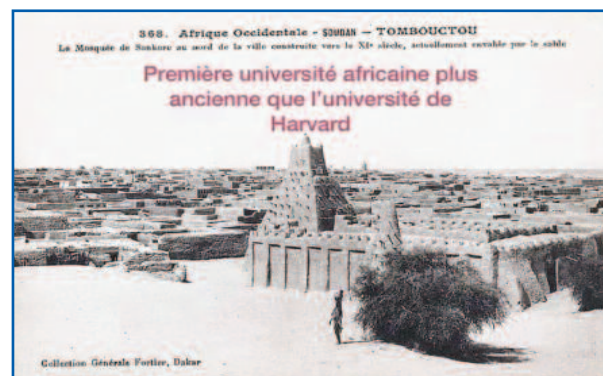
ÉTUDES GÉNÉRALES

Le second degré d'enseignement ou d'études générales est une concentration totale sur l'immersion dans les sciences fondamentales. Les élèves apprennent la grammaire, les mathématiques, la géographie, l'histoire, la physique, l'astronomie, la chimie, ainsi qu'une connaissance plus avancée du Coran. A ce niveau, ils apprennent « hadiths, la jurisprudence et la science de la purification spirituelle, selon l'Islam. Enfin, commencer une introduction au commerce et éthique des affaires. Le jour de l'obtention du diplôme, les étudiants reçoivent un turban, symbolisant la lumière divine, la sagesse, la connaissance et la bonne conduite morale.

NIVEAU SUPÉRIEUR.

Le niveau supérieur offre aux étudiants une étude avec des enseignants spécialisés, qui font de la recherche. Une grande partie de l'apprentissage se concentre sur les débats et des questions philosophiques ou religieuses. Avant de terminer à ce niveau, les étudiants sont assignés à un cheik (Professeur de religion islamique) et doivent démontrer un fort caractère.

Source : Professeur Isaac Amadou



Financial Afrik

FA

Le numérique est aujourd'hui perçu comme l'un des facteurs à même de renforcer la résilience des entreprises africaines face aux chocs conjoncturels. Digital Afro Gate offre donc une plateforme dénommée "Be a Market" pour accompagner ces entreprises dans leur mutation digitale.

En avril dernier, la Banque mondiale a produit un rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire.

#Beamarket #DigitalAfrogate #RégisQuattara



Habib Sacko



Les vives remerciements à son Excellence Soumana Sako auprès de l'Unafom pendant ce week-end du 18 janvier 2016 en terre Sénégalaise précisément à Tièse, le bon jeune frère Drissa TRAORÉ dit Poker était encore à 62% de ses capacités physiques



L'Obs

L'OBS

Il a reconnu la responsabilité de l'Eglise dans un système dans lequel « les enfants ont subi des abus physiques et verbaux, psychologiques et spirituels ».



Colonel Assimi GOITA

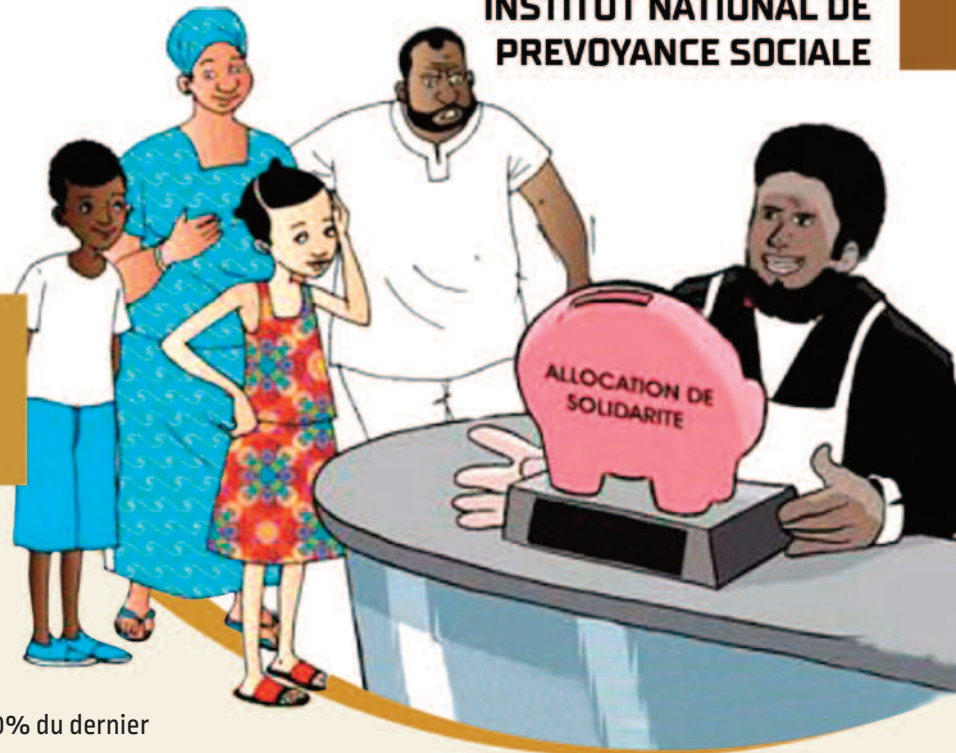


Je rencontre, à partir de ce matin et pour deux journées, les gouverneurs des régions. Nous échangerons sur des questions relatives à la bonne marche de la transition, dans un contexte marqué par des échéances cruciales pour notre pays.



Je me réjouis de mon entretien de ce jour avec SE @GoodluckJonathan, Médiateur de la #CEDEAO pour le Mali. Je salue les efforts crédibles déployés pour une bonne marche de la transition.





L'ALLOCATION DE SOLIDARITE

Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 : $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de : $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$.

Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Difficultés des populations d'Ansongo et environs : IRGANDA saisit officiellement le premier ministre



Aucun dirigeant de la République du Mali ne pourra plus dire sur la place publique qu'il n'est pas au courant des difficultés que vivent les populations du cercle d'Ansongo. Après le passage à la Primature d'une délégation de l'Association IRGANDA, conduite par son président Ousmane Issoufi Maïga, le Premier Ministre Choguel K. Maïga a été suffisamment édifié sur ce qui se passe dans cette partie du Mali et des difficultés que vivent les populations.

Une délégation composée des représentants des 4 communes sédentaires et des 3 communes nomades du Cercle d'Ansongo, a été conduite Ousmane Issoufi Maïga, Président de l'Association IRGANDA, pour rencontrer le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. Après avoir exprimé toute sa disponibilité à accompagner les autorités de la Transition pour sortir de la situation infernale qui caractérise le terroir d'Ansongo et environs, la délégation a mis un accent particulier sur un certain nombre de préoccupations. Ce sont : l'insécurité et son lot de déplacés, les enlèvements, les vols de bétails, les écoles fermées, les centres de santé vidés,

Aussi, la délégation, au regard de l'urgence, a invité le gouvernement à apporter un appui alimentaire conséquent aux populations déplacées par milliers dans la zone. Des sollicitations pour les médicaments, l'aliment bétail, les semences, les engrais, n'ont pas été oubliées.

Au nom des populations d'Ansongo et environs, Ousmane Issoufi Maïga a demandé la réhabilitation ultérieure des écoles, en les équipant de forages. Venu, certes pour poser les problèmes à l'état, le Président de l'Association IRGANDA, n'a pas oublié d'interpeller la diaspora et les communautés qui doivent s'organiser d'avantage et surtout investir pour réaliser les nombreux projets structurants dans la zone.

La Primature a annoncé que le « Premier ministre, a salué la démarche avant d'informer ses hôtes sur la stratégie du gouvernement en cours sur le plan global. Une stratégie, qui a consisté d'abord à démanteler tous les sanctuaires terroristes au point qu'à ce jour la peur a changé de camp ». Selon toujours la Primature, le Premier ministre a dit que « le gouvernement entend dans un proche avenir occuper le terrain en rendant toutes les préfectures opérationnelles et en créant autant que possible des bases militaires ». Enfin, le Chef du gouvernement a invité ses interlocuteurs du jour à adresser un mémo aux Autorités, qui l'exa-

Visite du médiateur de la CEDEAO à Bamako : Satisfait des acquis obtenus



Travaux du Mécanisme conjoint de suivi du chronogramme de la Transition et à la rencontre du Cadre de concertation entre le gouvernement et les partis politiques. SE M Goodluck Jonathan a été reçu le jeudi 21 juillet, par le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta au Palais de Koulouba.

Le troisième jour de la visite, Goodluck Jonathan a rencontré en début de matinée certains membres du gouvernement notamment le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop et celui de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga.

Sa visite a pris fin dans l'après-midi du vendredi 22 juillet en partageant ses observations à travers un message à l'endroit des acteurs politiques. C'est la première visite du Médiateur de la CEDEAO aussi ancien président nigérian après la levée des sanctions économiques et financières imposées sur le Mali. Et il repart très satisfait des acquis obtenus par le gouvernement de la transition pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal.

Y. SANGARÉ / Source : Le Malien



mineront avec diligence de manière collégiale et définiront les réponses appropriées.

Assane Koné / Source : Arc en Ciel

Aéroport de Bamako : La direction renforce les mesures de contrôle



La direction générale de l'Aéroport international président Modibo Kéita décide de procéder au renforcement des mesures de contrôle, surtout les cheiks points d'accès. À cet effet, elle exhorte les usagers à réduire leur déplacement sur les lieux sauf en cas de nécessité. Aussi, il est demandé au passager de se présenter plus tôt pour éviter d'être en retard sur leur vol.

Sans doute, la question sécuritaire est devenue complexe au Mali. L'attaque est perpétuelle avec ses conséquences néfastes. Ainsi, l'Aéroport international de Bamako a décidé de renforcer la sécurité de ses points focaux. Dans une note dont nous avons pu nous procurer la copie, la direction générale indique que dans le cadre de la sécurisation des zones aéroportuaires, l'aéroport informe l'opinion publique du renforcement des mesures de contrôle au niveau des cheiks point d'accès à l'Aéroport international président Modibo Kéita de Senou. Par conséquent la direction générale de l'Aéroport de Bamako exhorte les usagers à réduire le déplacement sur les lieux sauf en cas de nécessité.

Aussi, il est demandé aux passagers de se présenter plus tôt pour éviter d'être en retard sur leur vol. L'allègement de cette mesure fera l'objet d'un communiqué au moment opportun. Par ailleurs, cette mesure devrait être appliquée dans tous les points stratégiques de l'État. Surtout les camps militaires, les postes de contrôle, les services étatiques, les frontières, les lieux publics, etc. Ces mesures sont prises puisque les attaques terroristes sont de saison dans la capitale et les régions administratives du pays.

Pour rappel, dans la matinée du vendredi dernier, la population de Kati, une ville à 15 kilomètres de Bamako, a été réveillée avec des tirs. Le camp militaire Soundiata Kéita a été la cible d'une attaque terroriste. Le bilan fait état de 7 terroristes neutralisés, 8 interpellés et des matériels récupérés grâce à la riposte des forces armées maliennes. Ensuite, les présumés terroristes ont échoué dans l'attaque du Kamikaze contre le camp de la garde nationale avec un bilan d'un assaillant tué, 7 capturés, des AK 47 récupérés, 10 autres malfaisants arrêtés et remis à la gendarmerie.

Dès lors, l'accompagnement de chacun est sollicité par les soldats. Les numéros verts sont disponibles pour déclarer tous les suspects. Cette

Action sociale : Aboubacar Y. Doucouré fait parler son cœur



La plateforme des jeunes musulmans et Patriotes du Mali à travers son président Seid, Aboubacar Yacoub Doucouré poursuit ses actions sociales en faveur des couches démunies. Elle a encore fait parler son cœur en distribuant des vivres et non vivres aux déplacés internes de Faladié Garbal (Bamako) et dans la région de Sikasso.

La fête de Tabaski est la plus importante des fêtes islamiques, après l'Aïd-el-Fitr, qui célèbre la fin du Ramadan. Elle marque la fin du Hadj et commémore le sacrifice d'Abraham.

Dans le souci de perpétuer sa traditionnelle action humanitaire en faveur des personnes démunies, la Plateforme des Jeunes Musulmans et Patriotes du Mali a encore fait parler son cœur en remettants des vivres et non vivres composés de viandes, sacs de riz, spaghettis, huile, draps, habits et bien d'autres produits aux personnes nécessiteuses à l'occasion de la célébration de la fête de Tabaski. C'était en faveur des déplacés internes de Faladié Garbal et de la région de Sikasso. Environ 400 personnes ont bénéficié de cet élan de solidarité.

En effet, depuis la crise de 2012 qui secoue notre pays, la Plateforme des Jeunes Musulmans a toujours respecté cette tradition qui est de venir en aide aux personnes dans le besoin. En sa qualité de prêcheur des paroles divines, Aboubacar Yacoub Doucouré a toujours priorisé les actions sociales en faveur des couches démunies comme le dit l'islam. Ainsi, il s'approche davantage des familles démunies qui manque de moyens pour se conformer à la tradition des fêtes. L'objectif est de permettre aux pauvres d'avoir de quoi se nourrir en ce jour de fête afin de fêter en joie avec leurs familles respectives.

Cependant, la plateforme des jeunes musulmans et Patriotes du Mali à travers son président Aboubacar Yacoub Doucouré a appelé les personnes de bonnes volonté partageants les mêmes idéaux à se joindre à eux pour toucher le maximum de personnes à travers leurs actions sociales.

Maffenin Diarra

décision portera fruit contre les ennemis de la nation. Sinon à l'heure où nous sommes, nul n'est à l'abri des attaques djihadistes.

Lassana SOW / Source : LE COMBAT

RN27 : Un accident fait 1 mort et des blessés



Un accident de circulation est survenu hier sur la route nationale n°27. Pour cause, un motocycliste, dans sa course, a violemment percuté un camion stationné au bord de la route faisant 1 mort et des blessés.

On déplore un autre cas d'accident sur la route nationale n°27. Selon les renseignements de la direction régionale de la Protection civile, hier, aux environs de 4 heures 30, les secours du Poste de Moribabougou ont été engagés sur ladite route à N'Gabakoro Droit pour un accident. Un motocycliste, dans sa course, a violemment percuté un camion stationné au bord de la route. Le bilan fait état d'un mort et des blessés.

Pour rappel, un autre cas est survenu sur la même route la semaine passée faisant 3 morts tous des élèves bacheliers. 5 sapeurs-pompiers et 1 ambulance étaient engagés sur les lieux pour la prise en charge des victimes. La ministre de l'Éducation nationale, madame Sidibé Dé-déou Ousmane s'est, selon la Cellule d'information, rendue à l'hôpital du Mali pour s'enquérir de l'état de santé des candidats qui ont été victimes d'accident de la circulation.

Ces élèves quittaient leurs domiciles de Fombabougou en commune 1 du district de Bamako pour se rendre au centre d'examen à motos. Les engins sont entrés en collision avec une moto-taxi. Un des candidats a succombé à ses blessures. Sa tête a cogné une borne. Les deux autres sont à l'hôpital du Mali.

Après avoir reçu des soins, l'un des candidats ayant reçu des blessures légères a pu rejoindre sa salle d'examen sur autorisation du médecin. Pris de panique, le conducteur du moto-taxi a pris la tangente. Il reste introuvable jusqu'à présent. Le ministère de l'Éducation nationale présente ses sincères condoléances à la famille de la victime et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Également sur la route RN3, vers 12 heures, les secours du Poste de secours routier de Kolokani ont été engagés sur la RN3 à Wolodo pour un accident. Une voiture de marque Toyota verso s'est renversée d'elle-même faisant 7 victimes au total dont 1 mort et 6 blessés graves. Les victimes ont été évacuées au Ccréf de Kolokani et à l'hôpital de Kati après l'intervention des pompiers.

Lassana SOW / Source : LE COMBAT

Route de la centrale électrique de Sirakoro meguetana : Les agents demandent son bitumage et son électrification



Les agents de la centrale électrique de Sirakoro Meguetana vivent un véritable calvaire. En effet, la route qui mène à ladite centrale se trouve dans un état de dégradation très avancée pour ne pas dire qu'elle n'est plus praticable.

Cette « impartibilité » de la route commence à partir des 500 logements sociaux, situés à quelques encablures du « tournant de Wara » jusqu'à la centrale. Pour une distance d'à peu près deux kilomètres, les travailleurs, en voitures ou en motos, voient de toutes les couleurs à cause de son état. L'état de la route a occasionné de nombreux accidents à cela s'ajoutent des cas de braquages qui ont visé des travailleurs.

La question qui taraude les esprits est de savoir comment un gouvernement peut construire une centrale aussi importante dans le dispositif électrique du pays, sans que le minimum d'infrastructure routière ne soit réalisé.

Il faut dire que cette route doit être impérativement bitumée accompagnée d'un système d'éclairage avec des lampadaires. Justement, c'est ça que les travailleurs demandent aux autorités. « Il est impensable d'injecter plus de dix milliards dans la construction de deux centrales sans qu'on puisse penser à faire une route pour permettre aux travailleurs d'y accéder dans la sécurité », s'insurge M.T, un responsable de ladite centrale. Pour son camarade, O.M, « ce n'est pas du tout normale que Sirakoro produise une quantité aussi importante d'électricité et ne pas avoir une route digne de ce nom ». Un autre renchérit « quand vint le moment d'aller à la maison la nuit, c'est la peur au ventre. Très souvent, on préfère ne pas s'aventurer au risque d'être la proie des bandits sur la route. Vous savez que la route est dans un état très mauvais. C'est-là que les bandits s'attaquent facilement à leurs victimes ».

Pour leur sécurité, le personnel de la centrale de Sirakoro demande au ministre de l'Équipement et des Transports, la construction et le bitumage de la bretelle.

Mohamed Keita / Source : Arc en Ciel

Vulgarisation de la loi électorale : Le CNT à Ségou !



En vue de rendre accessible la loi électorale, une délégation du Conseil National de la Transition (CNT) s'est rendue à Ségou ce 21 juillet pour la session de restitution des travaux parlementaires. La délégation conduite par l'honorable Saran Keita Diakité est composée de madame Diarra Raki TALLA, cinquième vice-présidente du CNT et des membres dudit parlement sont venus expliquer aux populations ségoviennes les innovations de la nouvelle loi. À l'issue des interventions du maire de Ségou et du directeur de cabinet du gouverneur de la région de Ségou représentant le gouverneur, madame Diarra Raki TALLA a tenu une longue exposition sur les contours de la loi électorale face aux préfets du cercle de Ségou et des participants. Rappelons que la particularité de cette vulgarisation de la loi électorale est la création de l'autorité indépendante la gestion de toutes les opérations référendaires et électorales.

Harouna Coulibaly / Malikilé Ségou

MALI/RUSSIE : La coopération dans le domaine humanitaire se poursuit

Récemment, le gouvernement de transition malien guidé par Assimi Goïta a relancé un partenariat avec la Russie, pour aider le pays africain à se développer dans de nombreux domaines – politique, militaire et économique, en particulier après la détérioration des relations entre la France, l'ancienne puissance coloniale. La coopération russo-malienne continue de se progresser significativement non seulement dans le domaine militaire, mais également dans le domaine humanitaire. En effet, de nombreux avions cargo russes ont commencé d'atterrir régulièrement à l'aéroport de Bamako depuis en décembre 2021. Elles ont apporté une autre portion de produits de première nécessité sur le sol malien. Six frets humanitaires ont été déjà livrés en 2022. Malgré les difficultés et les sanctions et la situation tendue dernièrement avec l'Occident suite aux événements en Ukraine, la Russie continue de remplir ses obligations envers le Mali en matière de soutien au peuple malien, qui se trouve dans un état de crise humanitaire. Les biens de première nécessité seront livrés aux populations les plus vulnérables, les plus touchées par la crise sécuritaire qui sévit dans ce pays africain depuis des années. Le développement des relations bilatérales entre le Mali et la Russie est important pour les deux parties dans le cadre de la formation d'un ordre mondial multipolaire. La Fédération de Russie réaffirme son engagement à poursuivre une coopération fructueuse avec le Mali dans divers domaines : diplomatique, politique, économique et militaire. Selon le ministre des affaires étrangères russe, Sergey Lavrov, le développement d'un partenariat global avec le Mali et les pays africains reste l'une des principales priorités de la politique étrangère russe dont la construction est prévue conformément aux décisions stratégiques prises lors du premier sommet Russie-Afrique fin octobre 2019 à Sochi.

Source : Bamada



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi
7h30 à 16h00
Vendredi
7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

-UN ACCUEIL CHALEUREUX
-UNE ORIENTATION SURE
-DES INFORMATIONS
FIABLES

Pour toutes informations et réclamations
relatives à l'INPS

-Renseignement sur
nos prestations
-Pièces à fournir et
suivi des dossiers
-Date et
Chronogramme de
paiement



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Attaques contre le camp de Kati : Terroristes ou pas, le message invite à une réorganisation du dispositif de défense nationale

Le 22 juillet 2022, le Mali s'est réveillé avec une grande surprise : Une attaque à la l'arme lourde au camp Sunjata de Kati. Avant le communiqué officiel, les supputations allaient dans tous les sens. Avec la triste réputation que le camp Sunjata de Kati s'est taillé dans la perpétration des coups d'Etat au Mali. Dès les premiers coups de feu, nombreux sont les maliens qui ont vite conclu à une tentative de coup de force. Même, si après l'on apprenait que c'était l'œuvre de la Katiba de Macina.



Le communiqué officiel de l'état-major général des armées est venu apaiser les esprits. Sans le dire, le communiqué de l'état-major a repoussé toute idée d'une insurrection de soldats maliens. Et, du coup une autre grande inquiétude, avec une multitude de questions, a commencé à s'installer chez les maliens, quand l'on apprenait que ce qui s'est passé à Kati est le fait de la Katiba Macina. Décidément, cette Katiba a du culot. Elle pousse l'outrecuidance jusqu'à porter le glaive au cœur du dispositif sécuritaire du pays. Par son communiqué n° 050 de l'état-major général des armées, a informé « l'opinion que les forces armées maliennes viennent de contenir encore des tentatives désespérées des terroristes de la Katibat Macina qui, tôt ce matin aux environs de 05h00, ont tenté des actions kamikaze avec 02 véhicules piégés bourrés d'explosifs contre une installation de la direction du matériel, des hydrocarbures et

des transports des armées ».

Le communiqué nous apprend que « les FAMas ont immédiatement procédé au bouclage de la zone tout en engageant les opérations de ratissage qui se poursuivent à l'heure ». Avant de lever le voile sur le bilan. Selon le communiqué, côté FAMa, l'on a déploré 1 mort et 6 blessés dont 1 civil. Du côté des assaillants, il a été enregistré 7 neutralisés, 8 interpellés et beaucoup de matériels récupérés.

« L'état-major général des armées tient à rassurer la population que la situation est sous contrôle et qu'elle peut vaquer à ses occupations. Il rappelle également que rien ne serait de trop pour les forces de défense et de sécurité à ramener le calme et la sérénité auprès des populations et à assurer la libre circulation des personnes et des biens », a indiqué le communiqué.

Sauf que ce communiqué n'a pas été à mesure de répondre aux nombreuses questions que

les maliens se posent. Il s'agit de : comment des terroristes ont pu accéder à la ville de Bamako avec deux véhicules bourrés d'explosifs ? Par où sont-ils passés ? Le camp de Kati n'est-il pas suffisamment sécurisé malgré la menace qui n'est pas nouvelle ? Et, si c'était un autre objectif à travers la ville de Bamako qui n'est le camp de Kati ?

Dans l'impossibilité de répondre à toutes ces questions, nous constatons simplement que ce qui s'est passé est suffisamment grave en termes de symbole et de message. Et, doit imposer aux autorités chargées de la défense du territoire de revoir leur dispositif et de l'adapter à cette nouvelle menace qui quitte les champs pour s'installer dans les zones urbaines.

Assane Koné
Source : Arc en Ciel

Le chef d'état-major général des armées sur le plateau de l'ORTM : « Ne tombons pas dans l'amalgame. Tout le monde n'est pas terroriste »

Suite aux attaques terroristes qui se sont déroulées dans la matinée du vendredi 22 juillet 2022 à Kati, le Chef d'État-major général des armées, le General de Brigade Oumar Diarra était sur le plateau de la chaîne nationale pour donner des informations sur cette attaque ainsi que des mesures à prendre suite à ces événements tragiques. Pour le Gal. Diarra, l'objectif de ces groupes jihadistes vise à créer la terreur seulement chez les populations, d'où son message : « à ne pas tomber dans l'amalgame ».

Le camp Soundiata de Kati a été la cible d'une attaque terroriste perpétrée par les combattants du Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans, affilié à Al Qaida. Selon le gouvernement du Mali, ces attaques ont fait coté FAMA : 1 mort et 6 blessés dont un civil ; coté terroristes : 7 neutralisés, 8 interpellés et beaucoup de matériels récupérés. Par ailleurs, on avait appris dans la même journée que la zone aérienne de Senou aurait été attaquée par les assaillants, des informations qui se sont révélées fausses. Dans la même foulée plusieurs prétendus suspects ont été dénoncés, filmés et remis aux forces de l'ordre par la population après les événements. En clair, cette attaque matinale de Kati a suscité une véritable onde de choc chez les populations au point de semer la terreur dans l'esprit des uns et des autres.

Il a fallu le passage sur le plateau de l'ORTM du Chef d'Etat-major général des Armées, le Général de division Oumar Diarra pour connaître la version réelle de tous ces cas d'arrestation, véhiculés sur les réseaux sociaux. Le message adressé à cet effet à la population est bien clair : « éviter l'amalgame ». Pour lui, l'objectif du terrorisme c'est de créer la psychose. « Ne tombons pas dans l'amalgame. Tout le monde n'est pas terroriste », a-t-il indiqué. Et d'ajouter que dès qu'on voit un terroriste, il y a des indications qui sont là, c'est de donner des informations aux forces armées et de sécurité comme ce qui a été fait par certains dans la journée du vendredi. Le CEMAG a précisé que beaucoup de gens suspectés ont été interpellés et qui sont entre les mains des services spécialisés pour des fins d'enquêtes. A ses dires, ils ont recueilli des renseignements importants sur la zone de l'attaque, notamment sur la voiture piégée, des corps de terroristes, des informations que les per-



sonnes interpellées sont en train de donner. A l'en croire, les équipements qui ont été récupérés sont en train d'être analysés au peigne fin par les services spécialisés pour pouvoir déterminer la connexion et éventuellement les complices de ces terroristes. En effet, malgré tout cela, des informations sur une éventuelle attaque au grand marché de Bamako circulaient sur les réseaux sociaux après les événements de Kati. Des rumeurs qui paniquent la population. Il est donc bien de savoir que l'autre terro-

risme, c'est la propagation des rumeurs d'attaques sur les réseaux sociaux par certains individus malintentionnés qui facilitent le travail des terroristes qui est de perturber la quiétude et la paix des populations.

Il y a eu des citoyens simples qui ont vu leurs photos sur les réseaux sociaux comme étant des terroristes arrêtés. Sic !

Adama Tounkara
Source : Le Sursaut

Leçon à retenir des perturbations du bac à Kéniéba : **Il faut s'éloigner de la démesure !**



Les réseaux sociaux nous apprennent que le surveillant et la candidate arrêtés lors du Bac à Kéniéba ont été libérés. Rendons donc Grâce au Tout Puissant Allah qui, d'un Souffle Bienfaiteur, vient d'apaiser les tensions autour d'un problème dont l'ampleur dépassait démesurément les faits. Grand dramaturge de la Grèce antique, Eschyle (525 - 456 av. J.-C.) nous a mis en garde contre la démesure : « La démesure, en mûrissant, produit le fruit de l'erreur et la moisson qui en lève n'est faite que de larmes. »

Est démesuré, ce « qui dépasse de beaucoup la mesure habituelle, la norme ; ce qui passe les bornes du bon sens ; excessif, exagéré, disproportionné. » C'est au regard de la démesure qui entourait l'incident survenu dans un centre d'examen du Bac, à Kéniéba, le lundi 18 juillet 2022, que le devoir de citoyen m'a imposé d'écrire, de parler pour apaiser la colère, en appelant à dépassionner le débat. Car, comme dans un système mécanique (un corps soumis à l'action d'un autre corps exerçant une force en retour), à la démesure de la réaction du DAE

(dont la décision a fait couler des larmes), s'est ajoutée un début de mobilisation des enseignants du pays entier, appelant à un arrêt immédiat de leur participation aux jurys de surveillance des épreuves du Baccalauréat. A titre individuel, beaucoup l'ont fait : difficile de leur en vouloir. Dans la chaleur de l'apaisement, on peut tirer des enseignements pouvant nous éloigner de la démesure dans la gestion scolaire.

Passons rapidement sur l'élément catalyseur de l'histoire : les réseaux sociaux. Les jeunes gens doivent savoir que WhatsApp est restrictif ; en principe, seuls les membres d'un groupe ont accès aux informations qui y sont diffusées (à moins qu'un d'entre eux ne les partagent sur d'autres groupes). Facebook appartient au monde entier. Les informations de cette nature doivent rester dans des groupes WhatsApp professionnels.

Intéressons-nous à l'événement déclencheur de la lourde tension : sortir deux surveillants et une candidate de la salle d'examen et les menotter comme si c'étaient des individus dangereux, des monstres sociaux. Faire appel à la force publique ne s'imposait pas : si Facebook et les groupes WhatsApp ont été inondés de messages qualifiant l'acte « d'abus de pouvoir », c'est justement parce qu'il y eu un « usage excessif d'un droit ayant eu pour conséquence l'atteinte aux droits d'autrui. » L'école n'est pas un terrain de prédilection pour les forces de sécurité et la justice. S'il nous était demandé de donner une définition abrégée de l'école, notre formule est simple : l'école, c'est la complexité. Pour administrer les hommes, les lois et les usages reconnus suffisent ; la complexité se gère par l'habileté. Le Chef d'arrondissement, le Préfet, le Commandant de Brigade ou le Chef d'escadron, le Commissaire de Police, le Gouverneur et d'autres dirigeants commandent. En principe, le dirigeant scolaire ne commande pas : il gère, il pilote, il cherche à faire adhérer ; il ne force pas toujours les passages difficiles : il les négocie. On peut s'étonner de voir que nos

écoles, les directions de nos CAP, Académies d'Enseignement et autres structures éducatives soient des foyers d'agitation permanente, de situation tendue sans arrêt. Mais en réalité, il y a deux attitudes qui fonctionnent dans ces services comme des forces contraires.

La première attitude est celle que tout le monde voit et qui, de ce fait, est fréquemment indexée comme la cause de tous les conflits à l'école. C'est celle des enseignants ; « les enseignants sont difficiles à gérer », dit – on généralement. Il est clair que ceux que certains spécialistes du management appellent « la génération Y » ou les « employés juniors » ont des difficultés à accepter les critiques et à faire face à la pression. C'est aussi le corps dans lequel le « Clash générationnel » est toujours présent, comme un volcan en activité. Les jeunes qui arrivent dans nos structures éducatives veulent toujours changer les façons de travailler. Mais il tout est aussi vrai que les enseignants sont historiquement et massivement rattachés à une « communauté » idéologiquement marquée par son rejet des notions de direction, d'autorité et de commandement. On a vu dans ce pays des camarades du lycée (ayant partagé le même lit d'internat), fréquenter l'ENSup ensemble, enseigner ensemble en recevant toujours les mêmes mutations. « Des jumeaux ! » avait-on conclu. Il a suffi que l'un soit nommé Proviseur du même lycée où les deux enseignaient pour que le premier soit « AUTRE ». Et un jour, une blague amicale : « bilakoro, ça va ? », le syndicat est saisi et arrêt immédiat des cours, parce que le Proviseur a insulté un Professeur. C'est la marque de l'enseignant ! Boumédiène SID-LAKHDAR, enseignant au lycée d'Alembert de Paris a trouvé une image qui qualifie mieux cette situation incompréhensible : « La relation enseignants-personnel de direction est la seule relation hiérarchique où l'on tente désespérément d'inclure l'affectif, c'est-à-dire le sentiment d'avoir appartenu au même métier et partagé sa légitime utopie au contact direct avec les élèves. »

La seconde attitude, c'est le régime d'imposition, de commandement que les dirigeants scolaires adoptent comme mode de gestion. Doyen du métier, ancien Proviseur, Monsieur FABE m'a laissé une formule : « Quand on est Chef, on ne fait plus le chef ». Mais c'est tout

le contraire dans la plupart de nos structures éducatives où l'on est prompt à sortir les muscles tout en brandissant son acte de nomination. Il y a là une sur-valorisation stérile de l'action autoritaire. On oublie trop vite qu'on n'est dirigeant que lorsque des gens acceptent de se laisser diriger. Difficile de trouver dans nos structures éducatives un dirigeant scolaire qui ne pratique pas « la gestion clanique » : le chef choisit ses hommes et partage tout avec eux ; les autres agents subissent. Pour raccourcir, l'analyse, cela pose un problème de formation. Il n'existe dans notre pays ni formation initiale ni formation continue pour les dirigeants scolaires. On est sorti de la classe aujourd'hui et envoyé au charbon demain : « dirigeant scolaire ». Il y a lieu de chercher à corriger l'effet psychologique que cela provoque, car il est comportemental et justifie en grande partie les antagonismes entre dirigeants scolaires et enseignants. Ces derniers savent que les collègues envoyés de « l'autre côté de la table » n'ont pas plus de connaissances techniques qu'eux : « C'est le papier qui l'a mis là –bas ; sinon, nous étions en classe ensemble ; on sait qui est qui... »

Il est impérieux que l'Etat protège les dirigeants scolaires maliens en leur donnant une formation de gestionnaires de l'éducation. Faire acquérir aux dirigeants scolaires des connaissances et des compétences différentes des acquisitions des écoles de formation des enseignants, cela évitera qu'ils soient perçus comme des gens catapultés, uniquement, par l'alchimie de parrains de tous genres : dirigeants nationaux du département, responsables syndicaux, puissants hommes politiques, notabilités traditionnelles ou religieuses etc. Certains tripotouillages sont si profonds et si insultants qu'il y a lieu de se demander à quoi sert le Décret N°2019-0411/P-RM du 07 juin 2019 portant Plan de Carrière des fonctionnaires du cadre de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale.

Le problème de formation des dirigeants scolaires dont il est question ici n'est pas une singularité malienne : c'est un phénomène qui existe dans beaucoup de pays. Or, lors des Assises Francophones de la Gestion scolaire en 2006, les pays membres de la CONFEMEN ont adopté un Mémoire et un Cadre d'Action

annonçant des stratégies d'amélioration du statut, de la formation et de la socialisation des dirigeants scolaires. Il existe un réseau d'experts en Gestion Educative dénommé « EduGestion » qui s'intéresse actuellement à la situation des dirigeants éducatifs et à la suite réservée aux engagements pris par les ministres de l'éducation nationale des pays francophone en 2006. Car, les membres du réseau (plus 300 de divers pays) sont convaincus que sans un encadrement de qualité, sans une bonne gestion, point d'école efficace. C'est pourquoi leur slogan est : « Bien gérer pour mieux éduquer ».

Créé et dirigé par le Professeur Richard CHARRON du Canada (Expert CONFEMEN et OIF entre autres), le réseau EduGestion a lancé deux projets en 2022 : le premier projet est en cours depuis le 17 janvier 2022 ; c'est un projet de recherche dénommé « Gestion de l'Éducation en Afrique Francophone » (GEAF) portant sur :

a- Le statut des gestionnaires de l'éducation : Quel est leur processus de sélection ou de nomination ? Qu'en est-il de la stabilité du poste de dirigeant scolaire ? Est ce qu'il y a une reconnaissance de la complexité de la fonction ? Existe-t-il des profils de compétences dans le pays pour occuper un poste de dirigeant scolaire ? Est ce qu'on valorise la fonction de dirigeant scolaire ?

b - Formation des gestionnaires de l'éducation : le système éducatif du pays prévoit-il un programme de la formation initiale des dirigeants scolaires ? La formation continue existe-t-elle ? Qui en est responsable ? Quelles sont les activités ? Quelle en est la durée ?

c –Socialisation gestionnaires de l'éducation : Est-ce qu'il y a des organisations de gestionnaires dans le pays ? Est-ce qu'elles représentent 1% des gestionnaires dans le pays ou 50% ou 100% ? Sont –elles des organisations professionnelles ou syndicales ? Et est-ce que ces organisations ont une influence dans le pays ? Constituent-elles une force de proposition dans la gestion du système éducatif du pays ?

Le deuxième projet est aussi en cours et porte sur la création d'une ASSOCIATION INTERNATIONALE DES GESTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION. Les membres fondateurs de cette

association viennent des pays ci-après : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada-Québec, Côte d'Ivoire, Gabon, Égypte, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie (21 pays). En clair, une initiative internationale s'intéresse des dirigeants scolaires. Le Mali y est représenté ; il faut saisir l'opportunité pour offrir des possibilités de formation aux dirigeants scolaires de tous les niveaux du système éducatif malien :

- Dirigeants scolaires à l'échelon école (directeurs d'écoles fondamentales, chefs d'établissements de l'enseignement secondaire général, de l'enseignement secondaire technique et de l'enseignement normal).

- Dirigeants du niveau intermédiaire du système (dirigeants et agents des Centre d'Animation Pédagogique, des Inspections Pédagogique Régionales de l'Enseignement Secondaire et des Académies d'Enseignement).

- Dirigeants du niveau national du système (dirigeants et agents des services centraux, des services rattachés et des organismes spécialisés des ministères en charge de l'éducation).

Ce projet est dans sa phase de rédaction des textes nationaux et de mise en place des structures provisoires. L'engagement des

membres fondateurs (issus de 21 pays) en dit long sur l'ambition du projet :

Engagement des membres fondateurs

« • Attendu que les organisations internationales (OIF, CONFEMEN, UNESCO, Banque Mondiale, etc.) sont unanimes à identifier la gestion comme l'un des facteurs – sinon le principal facteur – de l'efficacité scolaire ;

• Attendu que la gestion de l'éducation ne constitue pas une priorité dans les orientations et les projets de ces organisations internationales ;

• Attendu que depuis la tenue des Assises francophones de la gestion scolaire, en 2006, les stratégies d'amélioration de la gestion adoptées par la CONFEMEN dans le Mémoire et cadre d'action de la gestion scolaire ont été mises en œuvre de façon mitigée par les ministères nationaux ;

• Attendu que les gestionnaires de l'éducation en Afrique francophone ne sont représentés, au plan international, par aucune structure collective leur permettant de constituer une force de proposition et de contribuer de façon constructive aux débats publics relatifs à l'amélioration de la gestion de l'éducation ;

• Attendu que les systèmes éducatifs nationaux offrent peu de reconnaissance et de valorisation aux gestionnaires ;

• Attendu que les compétences des gestion-

naires de l'éducation et en ingénierie de formation sont peu reconnues en francophonie internationale ;

• Attendu qu'un regroupement social doit détenir un statut légal pour être reconnu par les organisations internationales, intervenir dans les débats, obtenir des services ou mettre en œuvre des projets de développement financés par des partenaires techniques et financiers ;

• Attendu que les gestionnaires veulent poursuivre leur développement professionnel afin d'améliorer les services qu'ils rendent à leurs communautés éducatives ;

• Attendu que la nature systémique de la gestion d'une organisation éducative nécessite la collaboration de toutes les composantes du système et des gestionnaires de tous les niveaux hiérarchiques ;

Nous, soussignés, gestionnaires éducatifs en Afrique francophone, nous engageons à contribuer activement à la mise en place d'une association professionnelle internationale de gestionnaires, sur la base du réseau EduGestion et des regroupements nationaux rattachés à cette communauté ».

Moussa Sissoko, Master en Gestion des Systèmes Éducatifs, Coordinateur GEAF-Mali





Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

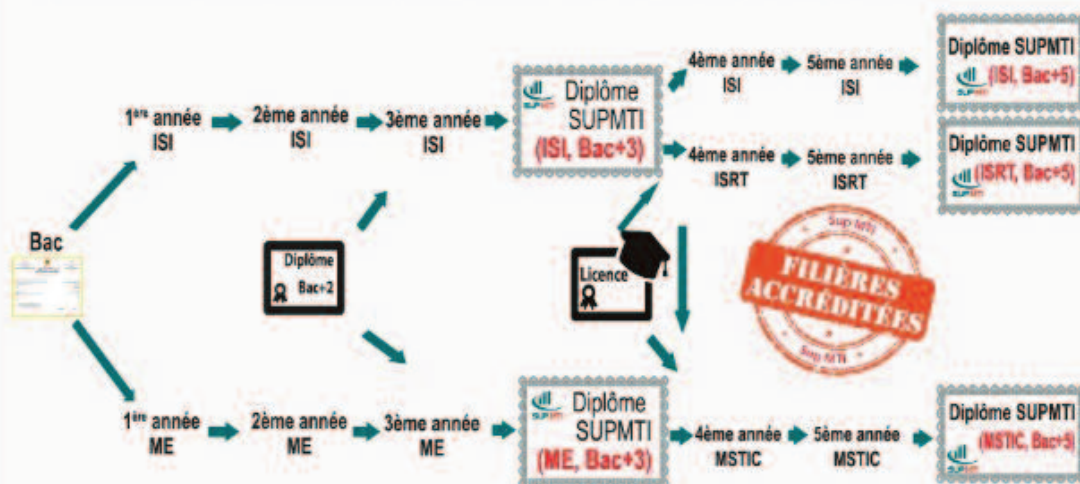
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II, (+212) 5 23 42 22 33/34

D&D Consulting

Le PM Choguel Maïga : Populiste ?



De tout temps - mais surtout à l'époque contemporaine -, les politiciens usent et abusent de qualificatifs pour disqualifier l'adversaire. Redoutable, le procédé peut s'avérer terriblement efficace. Tel le bruit des tambours qui couvrent la voix plaintive de Louis Capet avant son exécution, certains qualificatifs détruisent les réputations et rendent les discours sinon inaudibles du moins non-crédibles. Le bras de fer qui oppose le Mali à une partie de la communauté internationale, par exemple, donne l'occasion de vérifier une telle affirmation.

On connaît le militantisme assumé, le franc parler du premier ministre malien, Choguel K. Maïga. Celui-ci, le 25 Septembre 2021 à la tribune de l'ONU, n'a pas hésité à accuser la France d'avoir abandonné le Mali en « plein

vol » dans la lutte contre l'insécurité. On connaît aussi son intransigeance face à la CE-DEAO et certains (de ses) Chefs d'État dont l'hostilité envers spécifiquement la junte malienne n'est plus un secret. On ne peut autrement expliquer le maintien durable des sanctions économiques, pourtant jugées illégales par la cour de Justice même de l'UEMOA etc.

D'une manière générale - on le remarque -, les prises de positions apparemment « belliqueuses » de Choguel Maïga correspondent essentiellement à des réactions, consécutives à d'autres actions extérieures. Pourtant, refusant ce constat, déniaient cette réalité, d'aucuns ont tôt fait d'affubler le premier ministre du qualificatif de « populiste » ! Le populisme, dans son acception politique, correspond au

fait d'instituer et entretenir une opposition entre le peuple et les élites.

D'évidence, on ne peut rigoureusement parler de populisme dans le cas de Choguel Maïga ; sauf à confondre souverainisme et populisme. Autrement, le premier ministre malien ne serait pas plus populiste qu'Alassane Ouattara. On se souvient qu'en février 2022 - répondant aux questions de la presse officielle française, sur les menaces de l'Union européenne contre certains produits qui seraient issus de la déforestation, dont le Cacao -, le président ivoirien n'a pas mâché ses mots : « Le monde est multipolaire aujourd'hui. Si les européens ne veulent pas acheter notre cacao, il y a d'autres qui vont l'acheter [...] Voici des pays qui ont pollué le monde entier, et maintenant on veut nous faire des leçons. Ah non, ce n'est pas ac-



ceptable ! [...] Nous ferons ce qui est bien pour nos pays, pour nos peuples. Nous ne voulons pas d'importation idéologique, ni de culture, ni de constitution etc. Il faut que la considération soit de part et d'autre dans les relations entre l'Europe et l'Afrique... » Choguel Maïga ne dit pas autre chose, en refusant l'ingérence de la France dans les affaires maliennes ! Bien avant Ouattara, le président nigérien Bazoum Mohamed déclarait en juillet 2021 : « Nous avons besoin de la France dans ce qu'elle peut nous donner et que nous n'avons pas ; nous n'avons besoin de la France dans ce que nous, nous possédons déjà ». Bazoum serait-il populiste ? Ne proclame-t-il pas plutôt, comme Choguel Maïga, le droit des États africains à diversifier leurs partenaires ? De même, le 17 juillet dernier l'ancien premier ministre français Édouard Philippe (pressenti pour succéder à Macron) publiait une tribune dans laquelle il critiquait une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne ; en la jugeant « contraire dans son principe aux intérêts nationaux les plus élémentaires ». Philippe serait-il populiste ? Ou défend-il seulement les intérêts de son pays ? D'où vient-il que les uns aient le droit de défendre la souveraineté de leurs pays, tandis que les autres sont affublés du titre de « populiste » ? On l'aura compris : la diabolisation de l'adversaire et la volonté d'étouffer son discours

expliquent la réputation populiste faite au premier ministre malien. Du reste, quand bien même Choguel Maïga serait-il populiste, se borner à le dire n'est pas une solution. Le bon sens commande de vérifier les déclarations de l'adversaire afin de le confondre éventuellement. Or, hélas, aveuglés dans leurs passions, terrifiés de perdre leurs avantages, certains individus ont tôt sacrifié

la raison, le débat dialectique à l'invective. Ne nous laissons ni aveugler, ni mystifier ! Encore que, comme on l'a lumineusement souligné, le populisme n'est pas une infraction ; contrairement aux détournements de deniers publics, à déstabilisation des pays voisins ou encore au refus d'exécuter des arrêts internationaux.

■ **Malik WOGO**



Les Gouverneurs à Koulouba : Assimi Goita exhorte et rassure



Ce lundi 25 juillet 2022, le Président de la Transition, SE Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a reçu les Gouverneurs de région dans la salle des banquets de Koulouba

Cette rencontre de deux jours a pour objectif de donner la parole à ces administrateurs régionaux afin qu'ils exposent les problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs missions. La rencontre se déroule en deux phases. Premièrement, chaque Gouverneur présentera la situation politique, économique, sécuritaire et sociale et les besoins de sa circonscription. Et deuxièmement, des éléments de réponse seront apportés par les membres du Gouvernement aux différentes préoccupations.

Le Chef du Gouvernement, le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-Parole du Gouvernement, ainsi que l'ensemble des membres du Gouvernement prennent part à ces travaux.

Dans son allocution d'ouverture, le Président GOÏTA a planté le décor. Malgré le contexte difficile que traverse le pays, de nombreux efforts sont déployés pour réussir les missions dévolues à la Transition. Ce qui requiert un engagement et une mobilisation sans réserve de la part de chaque acteur.

« Il s'agit entre autres de préserver les intérêts nationaux, de veiller au respect des lois et règlements et décisions de l'État. Vous devez as-

surer l'information permanente du gouvernement sur la vie politique économique, social et culturel de la circonscription administrative. Il reste évident que vous êtes responsables de la réalisation des objectifs nationaux de développement assigné aux services déconcentrés de l'État dans les circonscriptions administratives. En cela, vous constituez la pierre angulaire de l'action de l'État dont l'unité et la permanence vous incombent. Le rappel n'est nullement fortuit dans la mesure où il concourt très certainement à l'accomplissement des missions régaliennes de l'État notamment la stabilisation du pays et la lutte contre le terrorisme, l'impunité ainsi que toutes autres formes d'injustices. Administrer le pays, c'est d'abord assurer la sécurité de nos concitoyens dans le but de préserver la cohésion et la paix sociale. C'est là que se révèle la vocation première de tout État. Au regard du contexte actuel et en votre qualité de représentant de l'État vous devez en permanence apporter votre appui aux forces de défenses et de sécurité à l'accomplissement quotidien de leur mission qui consiste à la fois à protéger les populations et leurs biens et à lutter inlassablement contre le terrorisme ou qu'il se manifeste sur notre territoire. Soyez à cet égard, rassurés car le gouvernement sera toujours à votre écoute et veillera à la mise à la disposition des ressources nécessaires pour mener à bien vos missions.

Malgré la persistance des menaces, le retour et le renforcement de l'autorité de l'État demeure une priorité du gouvernement. Cependant nul doit oublier encore moins sous-estimer les souffrances silencieuses des populations et les risques auxquels vous êtes constamment exposés dans leur exercice de vos fonctions. La mère patrie reconnaissante se souviendra éternellement de vos sacrifices individuels et collectifs. Dépositaires de l'autorité de l'État, garant de la préservation des internationaux dans le ressort de vos circonscriptions respectives, vous êtes la voie par laquelle l'État existe, s'affirme et se réalise au quotidien.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement est déterminé à poursuivre le processus de refondation de l'État et à faciliter le retour de l'administration avec comme suite logique ; le rétablissement des services sociaux de base en témoigne les récentes nominations de préfets et de sous-préfets dans plusieurs circonscriptions administratives où l'État était absent. Pour vous accompagner le gouvernement sera à votre côté en vue de vous permettre d'être à hauteur des missions dans la mise en œuvre des plans d'actions locaux dans l'amélioration de la coordination entre le niveau régional et communal dans le domaine du transfert des compétences et ressources au niveau déconcentrés. Je vous invite à plus d'initiative, d'anticipation et d'engagement pour la réussite des missions qui vous ont confiées dont la réalisation effective constitue un facteur de stabilité pour notre pays.

La rencontre d'aujourd'hui intervient dans un contexte marqué par des avancées notables dans la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la refondation notamment la fixation de la durée de la transition, l'adoption et la promulgation de la nouvelle loi électorale qui consacre la création de l'autorité indépendante de gestion des élections, la publication des chronogrammes des réformes politiques et institutionnelles majeures et que celui de referendum et des élections, la création et l'installation de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution, la création et l'installation du comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation. Ces avancées s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la Transition

dont les axes portent le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, la promotion de la bonne gouvernance, la refonte du système éducatif, les réformes politiques et institutionnelles, l'adoption d'un pacte de stabilité sociale et l'organisation des élections générales.

Notre pays traverse depuis 2012, une crise multiforme qui perdure surtout au plan sécuritaire avec des défis négatifs sur l'activité économique. En dépit de ce contexte difficile, le gouvernement ne ménage aucun effort pour mobiliser les ressources nécessaires à la réussite des missions de la transition. Il ne saurait en être autrement car nous sommes collectivement condamnés à réussir cette phase transitoire. Cela requiert de nous tous un engagement et une mobilisation sans réserve».

Selon le Chef de l'État, cette rencontre sera une aubaine pour les différents Gouverneurs de faire l'état de la situation administrative de leur circonscription, les difficultés auxquelles ils sont confrontés, mais aussi à recevoir des solutions qu'il faut y apporter.

Le Président de la Transition a rappelé à ces administrateurs régionaux les missions qui leur reviennent : préserver les intérêts nationaux, veiller aux respects des lois et règlements ainsi que des institutions de l'État, assurer l'information permanente du Gouvernement sur la vie politique, économique, sociale, et culturelle de leur circonscription administrative. « Administrer le pays, c'est d'abord assurer la sécurité des concitoyens dans le but de préserver la cohésion et la paix sociale », leur a-t-il rappelé.

Il a rassuré que le Gouvernement travaille au retour de l'État et à l'établissement des services sociaux de base sur toute l'étendue du territoire national. Les récentes nominations de préfets et de sous-préfets dans les circonscriptions administratives où l'État était absent ont été citées comme une preuve de cette volonté des plus hautes autorités.

Le Chef de l'État a aussi exhorté les Gouverneurs à plus d'initiatives, d'anticipation et d'engagement pour la réussite des missions qui leur sont confiés.

■ Ibrahim Sanogo

Demande de démission du premier ministre de transition, le M5 RFP réagit : "Ces propos sont délibérément sortis de leur contexte et manipuler à des fins malveillantes et d'infox"

Déclaration n°019/2022 – CS/M5-RFP sur la demande de démission du premier ministre par certains partis politiques

Le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) constate avec regret et stupéfaction, que depuis quelques temps, certains partis politiques, comme gagnés par une hystérie collective, demandent à tour de rôle, la démission du Premier ministre Chef du Gouvernement de Transition, Dr Choguel Kokalla MAIGA, et ce, en totale déphasage avec l'opinion nationale et les urgences dictées par les circonstances difficiles que traversent notre Nation.

Conscients de leur isolement au sein de l'opinion publique nationale qui les a littéralement rejetés, lesdits partis, en l'occurrence ceux regroupés au sein du Cadre dit des partis politiques pour une transition réussie « ? », Yelega et l'Adema-Pasj, organisés en véritable horde chassant en meute, ont profité de la visite du Médiateur de la CEDEAO à Bamako, le jeudi 21 juillet 2022, pour calomnier le Premier ministre devant l'illustre hôte, avant de se répandre en déclarations mensongères et à l'emporte-pièce dans la presse pour ressasser leur sempiternelle demande de "démission immédiate" du Chef du Gouvernement de Transition. Comme à son habitude, l'Adema-Pasj, chef d'orchestre occulte, championne de la manipulation et de l'intoxication devant l'éternel, est allé jusqu'à prêter au Premier ministre des propos diffamatoires et mensongers tels : "empêcher le retour des Forces du mal".

Que reprochent ces partis politiques au Premier ministre, Président du Comité Stratégique

du M5-RFP ?

Le Premier ministre, lors de plusieurs audiences qu'il a accordées à certains partis politiques et organisations de la Société civile, copier coller sur bamadanet à leur demande suite à la levée des sanctions CE-DEAO/UEMOA contre notre Nation, a invité les Forces politiques et sociales acquises au Changement à se donner la main, comme elles l'ont fait le 14 janvier 2022 à la suite de l'embargo, pour rendre irréversible le processus de Refondation, en maintenant la dynamique du renouveau massivement soutenue et en gagnant démocratiquement les futures élections. Ces propos, tenus à quelques nuances près lors des différentes audiences, sont délibérément sortis de leur contexte et manipuler à des fins manifestement malveillantes et d'infox.

Faut-il rappeler que ce sont les mêmes partis politiques qui se sont réunis à la Pyramide du souvenir en juin 2021, alors que le M5-RFP venait de proposer au Président de la Transition, Dr Choguel Kokalla MAIGA au poste de Premier ministre, pour se fendre d'une déclaration dans laquelle ils prétendaient vouloir "d'un Premier ministre neutre", alors que jusqu'au 18 Août 2020, ils étaient les soutiens inconditionnels du régime défunt, même après les tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020.

Ce sont les mêmes partis politiques qui, tout au long de l'année jusqu'à nos jours, n'ont cessé de calomnier et dénigrer le Premier ministre, en actionnant des leviers jusqu'au près de puissances étrangères. Ce sont les mêmes partis qui ont vainement tenté de saboter la Table Ronde des Forces vives et les Assises



Nationales de la Refondation (ANR). Ce sont les mêmes partis qui se sont abstenus de s'associer à la Grande mobilisation patriotique du 14 janvier 2022 organisée sur toute l'étendue du territoire national et dans la Diaspora, à l'initiative du Président de la Transition, Chef de l'Etat, SE Le Colonel Assimi GOÏTA, lors du Conseil des Ministres du 10 janvier 2022, à la suite de l'embargo illégal, illégitime et inhumain de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, et dont la grande réussite leur est restée comme une arête à travers la gorge. Ces sont les mêmes acteurs politiques qui, même après la levée de l'embargo, ont déclaré que le Gouvernement en est responsable, en occultant que l'ensemble du Peuple malien, de l'intérieur et de l'extérieur a décidé de prendre son destin en main, quel qu'en soit les obstacles de tous ordres.

En effet, pourquoi s'en prendre au Premier ministre pour ses propos tenus face aux Forces acquises au Changement ?

Ces partis contestataires nient-ils la légitimité des millions de Maliennes et de Maliens qui se sont exprimés le 14 janvier 2022 à Bamako, à l'intérieur du Mali et dans la Diaspora ?

Ignorent-ils que le Président de la Transition, qu'il cherche à piéger, a lui-même salué, plus

d'une fois, dans ses discours et interventions, le travail du Gouvernement, les ANR et la Grande mobilisation refondatrice de janvier 2022 ?

C'est au moment où les Groupes armés terroristes multiplient et intensifient les actes de guerre sur tous les fronts par des attaques contre notre Armée et notre Peuple, que ces Partis choisissent pour exprimer leur seule exigence, l'unique projet qui vaille pour eux : la démission du Premier ministre et la déstabilisation de l'attelage gouvernemental pour casser la dynamique de Changement et de Refondation en cours.

Aspirent-ils autant à la restauration de l'ordre ancien au point de paniquer parce que le Premier ministre exprime son souhait de la victoire des Forces du Changement aux futures élections ? Se considèrent-ils comme des Forces anti- Changement ? Connaissent-ils simplement le haut degré de satisfaction des Citoyens maliens sur la vision de renouveau et l'action salvatrice des Autorités de Transition ? En vérité, ces partis se sont trahis en dévoilant leur vraie nature qui est fondamentalement contre le Changement, le Mali Koura et la réussite de la Transition contrairement à ce qu'ils déclament urbi et orbi.

Mais le Peuple malien veille !

Le M5-RFP, pour ce qui le concerne, réitère son soutien à la Transition à travers le Président de la Transition, le Gouvernement, le Conseil National de Transition et tous les autres organes et autorités de la Transition, et salue à nouveau la résistance du Peuple malien, résilient et décidé, de façon irréversible, à prendre en main son destin.

Le M5-RFP exhorte le Peuple malien, à travers toutes les Forces politiques et sociales véritablement acquises au Changement, à renforcer sa détermination sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora pour empêcher la restauration de l'ordre ancien, et à se maintenir mobilisé jusqu'à l'aboutissement de son juste combat patriotique pour un Mali Koura, démocratique, républicain et laïc doté d'une gouvernance responsable et vertueuse. Qu'Allah Protège le Mali et Bénisse les Maliens!

Bamako, le 23 juillet 2022

Pour le Comité Stratégique du M5-RFP Le Vice-président

Bouba K. TRAORE

Gouvernance : Le président de la transition reçoit les gouverneurs à Koulouba



Ce lundi 25 juillet 2022, le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, chef de l'état, a reçu les gouverneurs, dans la salle des banquets de Koulouba. Cette rencontre de deux jours a pour objectif de donner la parole à ces administrateurs régionaux afin qu'ils exposent les problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs missions.

Le Chef du Gouvernement ; le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-Parole du Gouvernement, ainsi que l'ensemble des membres du Gouvernement prennent part à ces travaux.

Dans son allocution d'ouverture, le Président GOÏTA a planté le décor. Malgré le contexte difficile que traverse le pays, de nombreux efforts sont déployés pour réussir les missions dévolues à la Transition. Ce qui requiert un engagement et une mobilisation sans réserve de la part de chaque acteur.

« La rencontre d'aujourd'hui intervient dans un contexte marqué par des avancées notables

dans la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la refondation », a précisé le Président de la Transition. Ces avancées s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la Transition. Selon le Chef de l'État, cette rencontre sera une aubaine pour les différents Gouverneurs de faire l'état de la situation administrative de leur circonscription, les difficultés auxquelles ils sont confrontés, mais aussi à recevoir des solutions qu'il faut y apporter. Cette rencontre se déroulera en deux phases.

D'abord, chaque Gouverneur présentera la situation politique, économique, sécuritaire et sociale de sa circonscription. Ensuite, des éléments de réponse seront apportés par les membres du Gouvernement aux différentes préoccupations.

Le Président de la Transition a rappelé à ces administrateurs régionaux les missions qui leur reviennent : préserver les intérêts nationaux, veiller aux respects des lois et règlements ainsi que des institutions de l'État,

assurer l'information permanente du Gouvernement sur la vie politique, économique, sociale, et culturelle de leur circonscription administrative. « Administrer le pays, c'est d'abord assurer la sécurité des concitoyens dans le but de préserver la cohésion et la paix sociale », leur a-t-il rappelé.

Il a rassuré que le Gouvernement travaille au retour de l'État et à l'établissement des services sociaux de base sur toute l'étendue du territoire national. Les récentes nominations de préfets et de sous-préfets dans les circonscriptions administratives où l'État était absent ont été citées comme une preuve de cette volonté des plus hautes autorités.

Le Chef de l'État a aussi exhorté les Gouverneurs à plus d'initiatives, d'anticipation et d'engagement pour la réussite des missions qui leur sont confiés.

Présidence de la République du Mali

Remise d'insignes, de certificats et de drapeaux aux chefs des villages et aux autorités coutumières : Assimi concrétise une vision de Mountaga Tall

Après la cérémonie Me Mountaga s'est joi de la décision de valoriser la fonction des légitimités traditionnelles d'une part et d'autre parce que cette question figure dans son projet de société pendant l'élection présidentielle de 2013.



Extrait : « QUATRIEME PARTIE – NOS RE- PONSES AU DEFI SOCIAL

La demande sociale est à la fois spirituelle et matérielle. Nous y répondrons par les mesures suivantes :

INTEGRONS NOS VALEURS RELIGIEUSES ET SOCIETALES

La spiritualité est un besoin vital pour l'Homme. Assumer nos valeurs sociétales, culturelles et religieuses est un impératif pour notre développement et notre épanouissement individuel et collectif.

Jamais un Etat ne s'est développé au mépris de ses valeurs sociétales, culturelles et religieuses.

Nous pensons profondément et sincèrement qu'assumer ces valeurs est un impératif pour notre développement et notre épanouissement individuel et collectif.

Nous devons redonner à nos chefs religieux, à nos chefs de villages, de quartiers, de fractions et à nos leaders d'opinion, la place qui est la leur dans notre société.

Nous devons également renforcer nos valeurs de solidarité par des mesures spécifiques.

En fait, il nous faut faire coïncider l'offre politique avec la demande religieuse et sociétale en faisant en sorte que nul ne se sente exclu de la République et de la gestion des affaires publiques.

Nous devons mettre un terme à ces vieilles pratiques consistant à dire « Va à ton lieu de culte, Reste dans ton vestibule et tais-toi ».

Le Chef de l'Etat a procédé au lancement de la remise des insignes et des certificats aux chefs de fraction, de village et de quartier le lundi 18 juillet 2022, au Centre International de Conférences de Bamako (CICB).

La remise symbolique des insignes, drapeaux et certificats témoigne à suffisance le début de la valorisation de ces autorités.

Les leaders coutumiers ont un rôle important à jouer pour la paix et la cohésion sociale.

Quelle thérapie pour au Mali de paix ? Toutes les pistes peuvent servir au retour à la normale pourvu que toutes les couches sociales jouent leur partition. Des maliens qui ont pris des

armes contre leurs Frères et Sœurs, des populations locales qui ne parlent plus le même langage, copier-coller sur bamada net une fracture sociale ouverte, notre pays est divisé et toutes les énergies doivent s'associer pour des messages de paix et de stabilité. Ce sera long et complexe de ramener la quiétude au Mali du jour au lendemain mais si nous avons espoir, nous nous donnerons les moyens de sortir de ce borbier.

Ensemble nous pouvons faire bouger les lignes.

Nous devons réussir la mobilisation sociale en faisant des chefs religieux et coutumiers les premiers vecteurs de la mobilisation sociale donc du développement économique.

Ces hommes sont les garants de la cohésion sociale, de la stabilité, du vivre ensemble, mais aussi de la prévention et de la gestion des conflits dans les différentes localités.

M. Yattara

Source : L'Alternance

Vie artistique : Masssan Coulibaly lance son 2ème album intitulé « Mousow »

L'information a été donnée, la semaine dernière, par la jeune artiste, à travers une conférence de presse, à la maison des jeunes de Bamako.



Elle était accompagnée pour la circonstance de sa maman, aussi artiste de baptêmes, mariages, entre autres. Ce deuxième album, « Mousow » de la jeune artiste, Masssan Coulibaly, comportant une dizaine de titres. Qui ont réussi une fusion d'instruments nationaux et modernes, a souligné l'artiste, ancienne lauréate du concours Maxi Vacances 2013, organisé par l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM).

A ses dires, l'album traite des thèmes de la société, notamment, la pauvreté, la crise malienne, l'émigration. Il magnifie aussi le rôle important - de femme, d'où le titre de l'album « Mousow ». L'occasion pour la jeune artiste d'appeler ses concitoyens à l'unité nationale. Et les autorités à plus de redevabilité et de justice, « depuis le 5 juillet 2022, l'album » Mousow » est disponible sur tous les médias, les plateformes digitales et en CD », a-

t-elle informé.

Masssan Coulibaly n'a pas manqué de saluer l'accompagnement de l'ORTM, depuis les débuts de sa carrière, ainsi que son producteur, l'Italien Giovanni Maione, et l'arrangeur, le Professeur à l'Université Balla Fasséké, Massa Wele Diallo.

Source : Indépendant

Affaire 28 septembre : Deux nouveaux ministres sous le coup des poursuites ordonnées par Wright



En complément de son injonction faite au procureur spécial de la CRIEF d'engager des poursuites judiciaires contre l'ancien ministre par intérim Mohamed Lamine Fofana, le ministre de la Justice Charles Wright vient d'ordonner des poursuites contre le dernier ministre de la Justice d'Alpha Condé, l'avocat Me Mory Doumbouya. Charles Wright accuse son prédécesseur de faits présumés de corruption, de détournement de deniers publics et de complicité portant sur une somme de 19 milliards de francs guinéens. Mory Dombouya aurait agi en complicité avec Ismaël Dioubaté, ancien ministre du Budget ; Mamadi CAMARA, ancien ministre des Finances et deux autres anciens cadres de l'administration publique dont l'ancien directeur administratif et financier du ministère de la Justice, Fransady Condé. Lire ci-dessous la copie de l'ordonnance ministérielle :

0315 /MJDHUSG/CAB/2022
Conakry, le 25/09/2022

LE MINISTRE

A
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL
PRES LA COUR D'APPEL DE CONAKRY
- Conakry -

Objet : Injonctions aux fins de poursuites judiciaires pour des faits présumés de détournement de deniers publics, corruption et complicité.

Monsieur le Procureur Général,

En application des dispositions de l'article 37 du Code de procédure pénale il est enjoint par la présente versée au dossier de la procédure d'engager des poursuites judiciaires pour des faits mentionnés plus haut contre :

- Monsieur Mory DOUMBOUYA, ancien Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en sa qualité d'ordonnateur des dépenses ;
- Monsieur Richard KAMANO, Ex-Directeur Général du Budget ;
- Monsieur Fransady CONDE, ancien DAF du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et actuel DAF de la Cour des Comptes ;
- Monsieur Ismaël CONDE, Ex-Ministre du Budget ;
- Monsieur Mamady CAMARA, Ex-Ministre de l'Economie et des Finances.

En complément de notre courrier 0201/MJDH/SG/CAB/2022 en date du 22 juillet 2022 aux fins d'injonction de poursuites judiciaires, il vous est enjoint d'engager des poursuites judiciaires contre les nommés : Monsieur Mory DOUMBOUYA, ancien Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en sa qualité d'ordonnateur des dépenses, Monsieur Richard KAMANO, Ex-Directeur Général du Budget, Monsieur Fransady CONDE, ancien DAF du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et actuel DAF de la Cour des Comptes ; Monsieur Ismaël CONDE, Ex-Ministre du Budget, Monsieur Mamady CAMARA, Ex-Ministre de l'Economie et des Finances pour des faits présumés de détournement de deniers publics, corruption et complicité portant sur la somme de dix-neuf milliards de francs guinéens (19 000 000 000 GNF).

Il ressort les pièces comptables que dans la demande de paiement N°002, adressée au PGT au nom du correspondant du Trésor (Ministère de la Justice N° d'identification 223/147 en faveur de MAF Système Sécurité), la somme de dix-neuf milliards

(19 000 000 000 GNF) a été décaissée sur la base du chèque bancaire N°69244264 de la Banque Centrale daté du 8 septembre 2020.


Ce montant incriminé aurait été payé dans le cadre d'équipements balistiques et autres matériels de sécurité au compte de l'organisation du procès des événements du 28 septembre 2009 suivant avis de crédit en date du 10 juillet 2022, référence ET/221/92/52141, l'instruction de paiement LET.0098 MEF OV.20.3920 DU 0907 PAIE. SECU. DES MAGIST. CHARGES DE L'ORGANSA.PROJET EVENEM.DU 28 SEPT 2009 PR.CPTE.MIN.JUST. GARDE-SCEAUX.

Il ressort qu'il n'existe aucun document justifiant l'usage de ce montant pour l'organisation d'un procès dont le siège n'était même pas construit pour qu'on parle des décaissements des montants des équipements de sécurisation notamment le paiement N°1 en faveur de l'entreprise MAF Système Sécurité d'un autre montant de cinq milliards de francs guinéens (5 000 000 000 GNF) suivant le chèque de la Banque centrale de la République de Guinée N° 69214336 en date du 6 mai 2020 relatif à l'acquisition des fournitures des équipements pour les gardes pénitentiaires (sans fonds de dossier pour l'instant) ; paiement N°2 en faveur de l'entreprise MAF Système Sécurité d'un montant de cinq milliards (5 000 000 000 GNF) suivant le chèque de la Banque centrale de la République de Guinée N° 69214280 en date du 7 mai 2020 relatif à l'acquisition des fournitures des équipements pour les gardes pénitentiaires (sans fonds de dossier pour l'instant) et paiement N° 3 en faveur de l'entreprise MAF Système Sécurité d'un montant de sept milliards (7 000 000 000 GNF) suivant chèque de la Banque centrale de la République de Guinée N° 69214299 en date du 8 mai 2020 relatif à l'acquisition des fournitures des équipements pour les gardes pénitentiaires (sans fonds de dossier pour l'instant).

Conformément à l'article 37 du Code de procédure pénale je vous enjoins d'engager ou de faire engager les poursuites judiciaires ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites que nous jugeons opportunes.

Le Gardé des Sceaux attache du prix à l'exécution de la présente instruction dans l'intérêt de la moralisation de la vie publique.

PI : - La copie de l'avis de crédit
- La copie de l'ordonnance


ALPHONSE CHARLES WRIGHT

CRIEF Guinée : L'ex-DAF de la Cour constitutionnelle condamné à 10 ans, ses biens confisqués



La chambre de jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières a frappé fort pour sa première décision sur une affaire de détournement de deniers publics. Ce lundi, elle a condamné Sidiki Sylla, ex directeur administratif et financier de la Cour constitutionnelle à 10 ans d'emprisonnement ferme. En fuite, un mandat d'arrêt a été lancé contre lui. La CRIEF a également ordonné la confiscation des biens de monsieur Sidiki Sylla et ordonné la validation de la saisie d'une somme de 12 721 368 250 francs guinéens sur ses comptes bancaires. Sur l'action civile, Sidiki Sylla a été condamné au paiement d'une somme de 50 milliards de francs guinéens à l'État guinéen.

Source : GuinéeNews



PROJET DE DECLARATION DE COLLECTIF D'INTELLECTUELS SUR LA SITUATION NATIONALE AU BURKINA FASO

Depuis plusieurs années le terrorisme s'abat sur notre pays. Lentement mais inexorablement, les tentacules de cette guerre inédite ont engendré l'étouffement et la perte de parties entières de notre territoire, privant ainsi notre pays d'une grande partie de sa force vitale. L'armée n'est pas seule à être submergée, voire tétanisée. Mais, c'est elle que l'on indexe en premier car chargée de la mission sacrée d'assurer notre défense collective et protéger tous les citoyens sans exception.

Le peuple Burkinabé a, comme les autres peuples, le goût d'un avenir radieux. Ses nouvelles générations ne sont ni moins ambitieuses ni moins capables que celles qui l'on précédées. Seul un peuple honnête avec lui-même, débarrassé des poux de la division ethniciste, régionaliste ou religieuse, peut se hisser au rang de l'Etat-Nation libre, indépendant, militairement robuste et prospère.

Aujourd'hui, l'heure est grave. Si nous ne trouvons pas des solutions justes à nos problèmes réels, nous irons de crises en crises dans notre pays. Et c'est véritablement ce qui nous menace aujourd'hui ; sans avouer ses fautes passées, faire sa contrition et demander pardon, on veut imposer une réconciliation nationale à contre-courant du train de l'histoire; après avoir trompé le peuple sur ce qu'on voulait réellement faire, à savoir la réhabilitation des fautifs d'hier, cause principale de notre situation actuelle ; après s'être grassément octroyés des salaires et des avantages jamais atteints au Burkina Faso ; après tant de dégradations de la situation sécuritaire dans notre pays ; maintenant, DAMIBA et son MPSR organisent le retour « triomphal » de condamnés par les Tribunaux burkinabé comme Blaise Compaoré. Il faut d'ail-

leurs signaler que le pouvoir actuel ne peut nullement le gracier. Où allons-nous ?

De toute évidence, les jeunes officiers qui nous gouvernent (la plupart sont des hommes du système Blaise Compaoré) ont pris le pouvoir pour d'abord nous flatter sur leur véritable intention qui était de ramener au pouvoir ceux qui ont été chassés par le peuple. Ensuite, après cette duperie, rétablir rapidement et par la force l'ordre ancien, leur ordre, l'ordre mafieux qui a été populairement renversé. Les dirigeants du MPSR semblent animés par un désir fou de remettre en cause tous acquis de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014. Pour ce faire, le MPSR compte sur la répression et la corruption en tentant de rétablir un climat de peur et de corruption généralisée. Mais il se trompe lourdement de pays !

Longtemps le pouvoir et l'autorité sont restés le monopole de notre armée. Face à une telle situation alarmante pour le devenir de notre patrie, tous les vrais démocrates et patriotes sincères doivent s'unir et s'opposer avec fermeté et imposer un ordre politique fondé sur la justice, seule et véritable source de paix dans notre pays. Les patriotes sincères doivent réussir une double opération au niveau de la gouvernance étatique : (i) opération de rupture avec les mauvaises pratiques passées et opération de réconciliation avec les bonnes pratiques passées et présentes. Il nous faut réussir une large opération de rupture avec le vol devenu pratique d'Etat, presque seul moyen d'enrichissement. Il nous faut surtout une revalorisation pratique des valeurs qui avaient tant valu à notre pays le titre de « Pays des hommes intègre ». Depuis ce temps, où notre pays avance ? Ce sont plutôt les individus qui avancent en prenant en otage l'Etat et ses ressources !

Il nous faut donc à nouveau regrouper les Burkinabé honnêtes (ce sont de loin les plus nombreux mais ils n'ont pas la parole) pour bâtir un Etat-Nation où règne la justice, la vraie. Cela passe d'abord par le jugement effectif de tous ceux qui ont mal géré les deniers publics ; le jugement effectif de tous les divers criminels (sang, économiques). Il faut que les fautifs reconnaissent leurs forfaits, demandent pardon, acceptent purger leur peine. C'est à ce prix de réconciliation des bourreaux avec les Tribunaux que le Burkina Faso connaîtra la paix.

D'ailleurs, Blaise Compaoré disait à la Haye en 2011 « La justice et la paix ne peuvent être envisagées indépendamment lune de l'autre. Si la brèche de l'impunité n'est pas fermée, il ne peut y avoir de vraie réconciliation. De même, la justice internationale pénale doit être un instrument de retour à la paix pouvant s'adapter aux diverses exigences »

Notre tâche est de construire un Etat-Nation viable, cela ne peut se faire en dehors de la Réconciliation des Citoyens avec les valeurs républicaines que sont la vérité, la justice, légalité, la probité, la vertu, l'équité, la justice sociale. Pour y parvenir, l'exemple doit venir d'en haut, de ceux qui nous gouvernent. Or, c'est tout le contraire : toutes les magouilles sont autorisées et c'est loin d'être les plus vertueux qui nous gouvernent. En témoigne l'acte de PARJURE que vient de poser le chef de l'Etat DAMIBA ! Notre peuple continuera de s'enfoncer dans la détresse de jour en jour face au lent et irréversible déclin si les Patriotes sincères ne se lèvent pour convoquer les ressorts de nos gloires passées et d'y puiser la substantifique sève vivifiante de notre révolte contre la fatalité et les vents contraires.

C'est pourquoi, nous, Collectif d'Intellectuels, appelons à une mobilisation verticale et horizontale des patriotes des Villages, Communes, Provinces et Régions du Burkina Faso pour barrer la route au projet de restauration de l'ordre ancien entrepris par le MPSR, qui par la ruse et la duperie, cherche à remettre en cause les acquis démocratiques et ramener au pouvoir ceux qui en ont été chassés et qui ne veulent pas reconnaître leurs fautes.

Ce parrainage forcené exercé de façon de moins en moins discrète sur les Officiers putschistes, finit de ruiner leur crédibilité et de mettre en lumière un plan machiavélique de caporalisation du pouvoir par des hommes qui, plusieurs décennies, durant ont fait la preuve de leur incapacité à bâtir un socle sociétal pérenne et conduire le Burkina Faso vers un Etat prospère aux institutions fiables, solides et démocratiques. Il est du devoir de tout Burkinabé patriote sincère de contribuer à mettre un terme à la descente aux enfers en inversant les tendances actuelles et en remplaçant les acteurs dans le jeu de rôle correspondant à leur vocation. Nous en appelons à la mise en place effective d'un Cadre National Patriotique avec des acteurs crédibles pour

une résistance plus massive et plus compacte incluant tous et chacun à la hauteur des capacités individuelles et collectives.

Sous peine d'implosion et/ou de généralisation de l'intrigue et de la culture du pronunciamiento, l'Armée doit abandonner les lambris du pouvoir politique et investir résolument et en rangs serrés le théâtre des opérations. Sa réorganisation complète en vue d'une plus grande efficacité/efficience incombe dorénavant à un véritable pouvoir civil crédible légitimement investi et chargé de définir l'ensemble des nouvelles orientations conduisant à la victoire.

Nous suggérons au Peuple burkinabé d'assumer pleinement sa souveraineté aussi bien sur son territoire en réinventant une guerre intelligente et totale contre le Jihado-narco-salafo terrorisme d'une part et en s'appropriant les leviers stratégiques de la conduite de l'Etat en phase quasi comateux.

Pour une refondation positive et qualitative de notre Patrie, nous proposons :

1. La démission de Paul Henri Sandaogo DAMIBA et son MPSR qui ont fini de dé-

montrer leur incapacité et incompétence à sauver le Burkina Faso de sa crise sécuritaire qui s'enlise de jour en jour après leur putsch, mais aussi à cause de leur projet funeste anti-patriotique de restauration de l'ordre ancien et d'un Etat de jungle dont la matérialisation a été l'accueil de Blaise COMPAORE en toute impunité, un acte de PARJURE, de haute Trahison ;

2. La tenue d'une Conférence Nationale Souveraine pour proposer une nouvelle orientation politique à la nouvelle Transition et identifier les acteurs crédibles qui devront conduire cette Transition.

Nan Lara, An Sara

Pour le collectif des Intellectuels, ont signé:

1. Prof Etienne TRAORE (Enseignant à la retraite de philosophie morale et politique à l'université Joseph KI ZERBO),
2. Pr Thaladia THIOMBIANO (Enseignant à la retraite d'économie, Université Joseph KI-ZERBO)
3. Ismael DIALLO (Diplomate à la retraite)
4. Khalifara SERE (préciser la fonction)
5. Pr Augustin LOADA (Enseignant Chercheur en Sciences Politiques et en Droit)
6. Dr Yoporeka SOMET (Enseignant Chercheur en Philosophie et Egyptologie)
7. Dr Benjamin ZOUMBA (Enseignant Chercheur en Economie à l'Université Thomas SANKARA)
8. Angèle BASSOLET (préciser fonction)
9. Christine PARE (préciser fonction)
10. Boukari OUOBA (journaliste)
11. N Eric KINDA (Enseignant Certifié de Philosophie)
12. Djibril BARRY (Ingenieur Hydraulique)
13. Ounteni OUOBA (Ingénieur)
14. Dr LALSAGA KAMMAL ANSELM (Enseignant Chercheur en Histoire, Université Nazi BOBO)
15. KAMBOU Ollo Mathias (Doctorant en Sciences de la Population Université Joseph KI ZERBO)



Classement FIFA : Le Sénégal trône sur l'Afrique depuis 44 mois, un record !

Le Sénégal, champion d'Afrique en titre, trône sur le Classement FIFA continental des nations depuis... 44 mois ! Du jamais-vu pour une sélection africaine.

La FIFA a procédé cette semaine à l'actualisation de son classement mensuel des nations déterminant les meilleures équipes nationales lors des trois derniers mois (Mai-Juin-Juillet). Comme il fallait s'y attendre, suite aux récentes confrontations lors des journées FIFA et notamment lors des éliminatoires de la CAN 2023, il y a eu plusieurs réaménagements dans le tableau de la Zone Afrique.

LE SÉNÉGAL, INDÉTRÔNABLE !

Champions d'Afrique en titre, et auteurs d'un sans-faute lors de la dernière levée des éli-

minatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (2 victoires lors des deux premières journées) les Lions du Sénégal sont solidement installés au 18e rang mondial.

Trônant depuis novembre 2018 en tête du classement en Afrique, les partenaires de Sadio Mané consolident ainsi leur record de longévité à la première place du classement continental. Ils dépassent largement la performance des Eléphants de la Côte d'Ivoire (35 mois entre 2011 et 2013).

Senegal's forward Sadio Mane holds the trophy prior to the ceremony after winning after the Africa Cup of Nations (CAN) 2021 final football match between Senegal and Egypt at Stade

d'Olembe in Yaounde on February 6, 2022. (Photo by CHARLY TRIBALLEAU / AFP)

LE MAROC ET LA TUNISIE SUR LE PODIUM

Il convient de noter également que d'après les statistiques de la FIFA, les Lions du Maroc (2es) et les Aigles de la Tunisie (3es) complètent désormais le podium africain. Viendront ensuite le Nigeria (4e) et le Cameroun (5e) tandis que de grandes nations du football africain à l'image de la RD Congo, du Ghana, de la Guinée ou encore de l'Afrique du Sud et du Gabon ne figurent pas dans le Top 10.

CI-APRÈS LE TOP 20 AFRICAIN DU MOIS DE JUILLET 2022 :

- 1) Sénégal (18e mondial) (+2 places mondiales)
- 2) Maroc (22e mondial) (+2 places)
- 3) Tunisie (30e mondial) (+5 places)
- 4) Nigeria (31e mondial) (=)
- 5) Cameroun (38e mondial) (-1 place)
- 6) Egypte (40e mondial) (-8 places)



- 7) Algérie (41e mondial) (+3 places)
- 8) Mali (46e mondial) (+4 places)
- 9) Côte d'Ivoire (52e mondial) (+1 place)
- 10) Burkina Faso (55e mondial) (+1 place)
- 11) Ghana (60e mondial) (=)
- 12) Afrique du Sud (68e mondial) (+1 place)
- 13) Cap-Vert (72e mondial) (=)
- 14) RD Congo (73e mondial) (-6 places)
- 15) Gabon (79e mondial) (+2 places)
- 16) Guinée (83e mondial) (-3 places)
- 17) Zambie (88e mondial) (=)
- 18) Ouganda (90e mondial) (-2 places)
- 19) Bénin (91e mondial) (-5 places)
- 20) Congo (99e mondial) (=)

LE TOP 20 MONDIAL :

Au classement mondial, le Brésil domine toujours la planète football. Suivent la Belgique et l'Argentine.

- 1) Brésil
- 2) Belgique
- 3) Argentine
- 4) France
- 5) Angleterre
- 6) Espagne
- 7) Italie
- 8) Pays-Bas



- 9) Portugal
- 10) Danemark
- 11) Allemagne
- 12) Mexique
- 13) Uruguay
- 14) Etats-Unis
- 15) Croatie

- 16) Suisse
- 17) Colombie
- 18) Sénégal
- 19) Pays de Galles
- 20) Suède

Source : Noovell.com





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous ne serez plus sous pression comme vous l'aurez été. Enfin libéré d'un certain nombre de contraintes, vous pourrez progresser comme vous l'entendrez sans avoir quelqu'un en permanence sur votre dos pour vérifier la qualité de votre travail.

Vous reverrez votre échelle de valeurs. Plus terre-à-terre, Uranus en Taureau vous invitera à repenser votre rapport à l'argent. Sans vous détacher du matériel, vous y accorderez moins d'importance. Vous envisagerez votre avenir financier sereinement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Au contact de Pluton et de Saturne, votre volonté comme votre ambition seront renforcées. Vos projets avanceront et si vous faites des propositions, elles seront accueillies favorablement. Vous pourriez aussi accéder à un poste beaucoup plus valorisant.

Vous passerez à la vitesse supérieure en cumulant des bénéfices. Votre projet lancé sur la pointe des pieds connaîtra un succès inespéré, avec un enjeu financier important à la clef. Tablez aussi sur un placement judicieux dont vous tirerez profit.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle tâche démarre. Elle est vécue avec facilité. Un collègue peut vous assister et vous aider à avancer. L'arrivée de la complicité vous apporte un encouragement. La journée apporte une satisfaction à travailler. Vous sentez une reconnaissance.

Le climat reste aux dépenses. Elles ont un lien avec une sortie. Pour séduire, vous pouvez faire du shopping. L'inquiétude liée aux finances disparaît. Vous vivez avec sérénité votre relation à l'argent en payant les factures et en vous faisant aussi plaisir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les fortes dissonances de Jupiter pourront provoquer une baisse d'activité, engendrer une période de chômage, ou une mise en cause de la qualité de votre travail... Dans tous les cas, vous devrez garder votre sang-froid et défendre votre bifteck !

À cause d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie administrative, ou d'un courrier en provenance d'un huissier, vous ne disposerez pas de la totalité de vos biens ou de vos revenus, un peu comme si tout était bloqué ou en attente !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez les moyens de sortir d'une impasse. Une tendance jouera en votre faveur montrant une aide qui vous sera salutaire. Il sera dans votre intérêt, sans trop forcer, de créer des contacts, de solliciter des entretiens pour trouver un arrangement.

Grâce à l'expertise généreuse de vos planètes, vos rentes d'argent seront stables, ce qui devrait vous permettre de faire tourner votre budget sans difficultés. Quant à Mars, il vous conseillera sur des placements à privilégier. Faites-lui confiance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez du pain sur la planche. Votre activité tournera au ralenti et il vous faudra trouver une solution pour accélérer la cadence. S'il y a des contraintes, vous parviendrez à tirer votre épingle du jeu et évoluer en fonction des événements.

Vous serez pressé et impatient d'obtenir rapidement des euros, des résultats financiers intéressants. À part si vous travaillez à votre compte, auquel cas, vous aurez des idées pour augmenter vos ventes, mais ne récolterez pas tout de suite de l'argent.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Une nouvelle affaire pourrait vous être proposée. Elle peut avoir un lien avec un poste commercial. Du changement arrive et il vous apporte une satisfaction longtemps attendue. Vous démarrez une nouvelle orientation. Elle fait appel à vos compétences.

Vos finances sont rassurantes suite à une bonne nouvelle professionnelle. Des moments de sérénité vous accompagnent. Malgré les dépenses, vous continuez de rester optimiste à propos de l'argent. Continuez de gérer la trésorerie avec prudence et tout ira bien.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les avantages liés à votre activité professionnelle seront nombreux. Ils donneront à votre carrière une meilleure assise. Vous minimiserez les problèmes et les difficultés que vous rencontrerez en chemin. Le rythme de cette journée sera assez soutenu...

Des personnages de votre entourage professionnel ou privé multiplieront les conseils à votre égard... Mise le paquet sur ce cheval, achetez ces actions ou placez une partie de vos économies en bourse... Aujourd'hui, vous ne suivrez aucune de ces recommandations !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dopé par la puissance de Jupiter dans votre signe, vous tâcherez de vous placer en avant afin que l'on remarque vos talents. Ce qui sera retenu par certains sera votre faculté à vous mettre sur le devant de la scène, sans tenir compte de vos collaborateurs.

Vous retrouverez votre flair pour dégoter de bonnes affaires. Vous serez aussi très réactif pour qu'elles ne vous passent pas sous le nez. Vous passerez du temps pour suivre le déroulement de toutes ces opérations, et il vous rapportera de l'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre journée s'annoncera laborieuse, avec la nécessité de vous concentrer sur un nombre d'aspects techniques et beaucoup de détails. Mais le jeu en vaudra la chandelle, puisque vous y gagnerez en crédit auprès de personnes influentes dans votre activité.

Avec Saturne, vous devrez appliquer un plan de rigueur. Les consignes seront claires et vous devrez ajuster vos dépenses à vos revenus, examiner de près toutes vos factures et si vous vivez en famille, demander à chacun de respecter les limites du budget.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous travaillez bien et recevez enfin la récompense. Les rapports avec la hiérarchie sont bons. La journée est favorable à négocier un contrat. Évoquez les revenus avec un de vos chefs. Proposez vos prétentions, on vous écoute. Mais la réponse sera longue.

Les dépenses continuent d'être importantes. Elles couvrent surtout les charges. Vous calculez au plus près les frais actuels. Des dépenses sont peu élevées, mais elles sont nombreuses. Une meilleure gestion est recommandée. Elle vous évitera un déséquilibre.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous travaillez avec votre partenaire, vous ne pourrez pas vous empêcher aujourd'hui de vous prendre la tête sur votre lieu de travail. Cela aura un effet déplorable sur vos collègues et sur les clients. Votre attitude sera peu commerciale...

En ce milieu de mois, vos finances commenceront à faire la grimace. En regardant votre liste de courses et en faisant vos comptes, vous vous apercevrez que vous ne pourrez pas tout acheter. Du coup, par dépit, mais aussi par colère, vous resterez chez vous.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23